

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE
L'ASSAINISSEMENT**

**REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI**

**DIRECTION NATIONALE DE LA
CONSERVATION DE LA NATURE**

**PROJET
PAUVRETE ET ENVIRONNEMENT**

**CHOIX DES SITES D'INTERVENTION DU PROJET
"RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES ET LOCALES
POUR UNE MEILLEURE ARTICULATION DES POLITIQUES
ENVIRONNEMENTALES DANS LA LUTTE CONTRE LA
PAUVRETE AU MALI"**

Rapport d'étude

Mars 2006

Etude réalisée par :

Dr Alamir Sinna TOURE, Phytoécologiste

*Dr Hallassy SIDIBE, géographe des ressources et
institutionnaliste*

Mr Famakan Baye TOUNKARA, forestier aménagiste

Sigles et abréviations

ADIN	: Autorité de Développement Intégré des Régions du Nord 3333
ADERE Nord	: Programme d'Appui au Développement des Régions du Nord
ARIANE	: Appui et Renforcement des Initiatives des Acteurs non Etatiques
ANICT	: Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
BEAGGES	: Bureau d'Experts en auto- Gouvernance et gestion de l'Environnement au Sahel
BIT	: Bureau international du travail
CILSS	: Comité inter état de lutte contre la sècheresse au Sahel
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DHD	: Développement humain durable
DNCN	: Direction Nationale de la Conservation de la Nature
FAO	: Projet Forêt et Sécurité Alimentaire en 3 ^e Région
MAT	: Mission d'Aménagement du Territoire
MEA	: Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement
PACAD	: Projet d'Appui à la Coordination des Actions de Développement
PAPIV	: Projet d'Aménagement des Périmètres Irrigués Villageois
PASAOP	: Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes
PDSEC	: plan de développement Social, économique et Culturel
PGRN/GRNAT	: Projet Gestion des Ressources Naturelles
PIRL	: Projet Inventaire des Ressources Ligneuses du Mali
PIRT	: Projet Inventaire des Ressources Terrestres
PNAE	: Plan National d'Action Environnementale
PNIR	: Programme National d'Infrastructures Rurales
PNLCD	: Programme National de Lutte Contre la Désertification
PNLCD	: Programme National de Lutte Contre la Désertification
PLCE	: Projet 7-ACP-MLI-038- Lutte Contre l'Ensablement
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le développement
PNUD	: Projet MLI/94-003- Renforcement des Capacités de mise en place d'une Gestion Décentralisée du Développement
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PRECAGED	: Programme Cadre de Renforcement des Capacités Nationales pour une Gestion Stratégique du Développement
PRODEC	: Programme Décennal de Développement de l'Education
PRODECA	: Projet d'Aménagement des Périmètres Irrigués Villageois
PRODEJ	: Programme de Développement de la Justice
PRODESS	: Programme de Développement de la Santé et de l'Action Sociale Régions du Nord
OAPF	: Opération Aménagement et production forestière
ODHD	: Observatoire du développement Humain durable
SLCN	: Service local de la conservation de la nature
SDDR	: Schéma Directeur du Secteur du Développement Rural
SNLP	: Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté

Liste des tableaux

- Tableau no 1 : Hauteurs moyennes annuelles de la pluviométrie de 1971 à 2000 en mm
- Tableau no 2 : Valeurs indiciaires des classes de sols
- Tableau no 3 : Production fourragère potentielle annuelle des formations végétales
- Tableau no 4 : Classe d'appétibilité du fourrage
- Tableau no 5 : Valeur indiciaire du potentiel fourrager
- Tableau no 6 : Valeur indiciaire de la productivité ligneuse
- Tableau no 7 : Valeur Indiciaire de pauvreté communale
- Tableau no 8 : Classement des cercles selon leur niveau de vulnérabilité
- Tableau no 9 : Communes d'intervention du projet

Liste des cartes

- Carte 1 : Carte moyenne pluviométrique annuelle 1971 -2000
- Carte 2 : Carte de vulnérabilité écologique
- Carte 3 : Carte de vulnérabilité socioéconomique
- Carte 4 : Carte de vulnérabilité structurelle
- Carte 5 : Localisation des communes d'intervention

Liste des annexes

- Annexe 1 :** Liste présence des participants aux réunions d'information et de sélection des communes d'intervention du projet
- Annexe 2 :** Grille d'opinion pour appuyer la démarche de sélection des communes
- Annexe 3 :** Liste de quelques projets et programmes en rapport avec le projet environnement et pauvreté
- Annexe 4 :** Classement des communes par cercle selon leur profil de pauvreté
- Annexe 5:** Termes de références de l'étude du choix des sites d'intervention du projet de «Renforcement des capacités nationales et locales pour une meilleure articulation des politiques environnementales dans la lutte contre la pauvreté »

TABLE DES MATIERES

I – INTRODUCTION	5
1.1. Contexte et justification de l'étude.....	5
1.2. Objectifs et résultats attendus.....	5
1.3. Structure du rapport	5
II - LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	6
2.1. Méthodes de collecte des informations	6
2.2. Sélection des Cercles d'intervention du projet	7
2.3. Choix des Communes d'intervention du projet.....	7
2.4. Visite des Communes choisies	9
III RESULTATS ATTEINTS DE L'ETUDE	9
3.1 - PROCESSUS DE SELECTION DES CERCLES D'INTERVENTION	9
3.1.1. Calcul et définition des indices écologiques (IVE)	9
3.1.2 Calcul et détermination de l'indice de vulnérabilité socioéconomique (IVS-E)	13
3.1.3. Calcul et détermination de l'indice de vulnérabilité structurelle (IVS) ..	14
3.1.4. Sélection des cercles	14
3.2 - COMMUNES CHOISIES.....	19
3.2.1 Communes du cercle de Bafoulabé	20
3.2.2 Communes du cercle de Kita.....	27
3.2.3 Communes du cercle de Bougouni.....	32
3.2.4 Communes du cercle de Yanfolila.....	37
3.2.5 Communes du cercle de Gao.....	43
3.2.6 Communes du cercle de Menaka.....	50
IV - CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	57
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	59
ANNEXES.....	61

I - INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification de l'étude

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un cadre conceptuel intégrant toute la dimension environnementale dans la politique de réduction de la pauvreté, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) a initié, un Projet sous régional intitulé : '*Renforcement des capacités de gestion et des politiques environnementales aux niveaux national et local pour la réduction de la pauvreté et le développement durable en Afrique*'. Ce projet qui concerne sept pays africains, notamment : le Kenya, la Mauritanie, le Mozambique, la Tanzanie, le Rwanda, l'Ouganda, et le Mali, vise à renforcer leurs capacités par une meilleure prise en compte de la dimension environnementale dans les stratégies de développement.

Dès lors, il apparaît important, en ce qui concerne le Mali, de faire le point sur l'état des connaissances et des liens entre *Pauvreté et Environnement*'. Ce regain d'intérêt qui n'est d'ailleurs pas nouveau, est d'autant plus naturel que, dans la perspective du développement humain durable (DHD), le gouvernement du Mali en relation avec ses partenaires a exprimé, au cours de ces dernières années, sa volonté de faire de la valorisation de la dimension environnementale, une des modalités essentielles dans la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Il s'agit, d'une part, de rendre désormais les actions environnementales plus efficaces au profit des pauvres et, d'autre part, de mettre en place des plans de renforcement des capacités nationales et locales voire de nouveaux instruments, permettant aux populations d'utiliser rationnellement et efficacement les ressources de leur environnement.

Rappelons d'entrée que dans le texte qui suit, que dans un souci d'opérationnalisation des critères de sélection, les circonscriptions administratives, notamment les Cercles et les Communes ont été privilégiés par rapport aux dénominations zones et sites agro-écologiques.

1.2. Objectifs et résultats attendus

L'objectif général de cette étude est de contribuer au renforcement des capacités nationales et locales pour une meilleure articulation des politiques environnementales dans la lutte contre la pauvreté.

De façon plus spécifique, il s'agit d'élaborer un cadre méthodologique visant à identifier et à sélectionner un minimum de quatre sites possibles d'intervention du projet.

1.3. Structure du rapport

Ce rapport comprend deux parties essentielles :

La première partie : est une description de la démarche méthodologique adoptée pour la sélection des Cercles et des Communes d'intervention du projet.

La deuxième partie : est une présentation des principaux résultats atteints de l'étude ; elle rend compte du processus de sélection des Cercles et celui du choix des Communes d'intervention du projet.

II - LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique utilisée, dans le cadre de la réalisation de cette étude, est le fruit d'un processus participatif et progressif, qui a été ponctué par la revue documentaire, la méthodologie de sélection des Cercles d'intervention du projet, les procédures de sélection des Communes potentielles et des réunions de validation des résultats. En conséquence, elle a comporté quatre étapes, comme suit :

- les méthodes de collecte des données ;
- la sélection des Cercles d'intervention du projet ;
- les procédures de choix des Communes d'intervention ;
- la visite des Communes choisies

2.1. Méthodes de collecte des informations

Trois méthodes de collecte des données ont été utilisées dans le cadre de cette étude. Il s'agit de :

- la recherche documentaire ;
- les entrevues individuelles et de groupes ;
- l'analyse et la synthèse des informations collectées ;

La recherche documentaire : elle a été effectuée de façon transversale à Bamako et sur le terrain, principalement aux niveaux des structures et démembrements des départements ministériels chargés de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche, de la Conservation de la Nature, de l'Action sociale, de la Décentralisation, de la Cellule de mise en oeuvre du CSLP, de l'Observatoire du Développement Humain Durable, du Plan et de la Statistique. La recherche a également menée au niveau d'un certain nombre d'Organismes de coopération et d'Appuis Techniques et Financiers, intervenant dans ces domaines, notamment : le PNUD, le FENU, la FAO et les ONG.

Les documents consultés sont divers et variés, il s'agit notamment de documents de projets et de programmes de développement, d'études et de recherches, des rapports d'évaluations et d'études d'impact, des rapports annuels d'exécution, etc. (voir bibliographie et liste des projets et programmes en annexe).

Les informations collectées et analysées sont surtout relatives à des stratégies et à des réalisations d'interventions en matière de politiques de développement et de renforcement des capacités, en rapports avec les politiques de l'environnement et de réduction de la pauvreté.

Les entrevues : elles ont été menées également de façon transversale tant à Bamako que sur le terrain, auprès des principaux acteurs concernés par la gestion de l'espace rural et les ressources naturelles, à savoir : les services techniques et leurs

démembrements, les services communaux, les représentants de la société civile, des personnes ressources, des responsables d'interventions de projet.

L'analyse et la synthèse des données : la synthèse des données a combiné l'analyse des résultats de la revue documentaire et celle des entrevues. Elle a permis entre autres :

- d'apprécier les avantages de la décentralisation sur la gestion durable des ressources naturelles et les moyens de subsistance des populations au niveau local ;
- d'apprécier la portée des efforts déployés par les intervenants en matière de renforcement des capacités nationales et locales des acteurs ;
- d'élaborer les outils d'investigation et de définition des critères de sélection des Cercles et des Communes d'intervention du projet.

2.2. Sélection des Cercles d'intervention du projet

La sélection des Cercles d'intervention du projet s'est inspirée des travaux antérieurs : Projet Invention des Ressources Terrestres (PIRT, 1986) et du Projet Inventaire des Ressources Ligneuses (PIRL, 1991), ainsi que des méthodes de vulnérabilités structurelles qui ont été développées, par exemple dans le cadre du Projet SVS, financé par la Coopération Italienne. Ainsi, trois types de critères de sélection ont été définis et validés par le comité de pilotage, à savoir : les critères de vulnérabilités écologiques, les critères de vulnérabilités socioéconomiques et les critères de vulnérabilités structurelles.

Les critères de vulnérabilité écologique retenus comprennent les variables suivantes: la pluviométrie, les ressources fourragères, les ressources ligneuses, les ressources en sols et l'occupation des terres.

Les critères de vulnérabilité socioéconomique retenus regroupent les variables suivantes : la population (taille, taux d'accroissement, densité, niveau d'organisation), l'éducation, la santé, l'hydraulique, la capacité d'organisation et l'accessibilité.

Les critères de vulnérabilité structurelle constituent la sommation des deux critères précédents. Sur la base de ces critères, des indices de vulnérabilités composites ont été calculés ; ils ont permis non seulement de classer les 49 Cercles, mais aussi de dresser trois cartes de vulnérabilité, à savoir : la carte de vulnérabilité écologique des cercles du Mali, la carte de vulnérabilité socio-économique et la carte de vulnérabilité structurelle.

2.3. Choix des Communes d'intervention du projet

Cette étape a porté sur le choix des Communes d'intervention sur le terrain. Il s'agit pour les consultants en collaboration avec les autorités administratives et politiques locales de choisir à l'intérieur de chacun des 6 Cercles ainsi sélectionnés, deux Communes d'intervention pour le projet : une Commune très pauvre et une Commune

moins pauvre. Sur cette base, 12 Communes ont été choisies et visitées par les consultants (cf. profils des communes choisies).

Déroulement des réunions de choix des Communes : dans chaque Cercle, l'organisation des réunions a été précédée d'une rencontre de prise de contact avec le Préfet, le responsable local de la Conservation de la Nature (Point focal du projet) et le CCC, chargé de l'appui conseil auprès des Collectivités Territoriales. Il s'agit d'une rencontre d'information et d'échange aux fins de :

- préparer la réunion d'information et de choix des Communes ;
- parvenir à une compréhension claire et partagée de la genèse et des objectifs du projet, ainsi que des procédures d'identification et de choix des Communes ;
- faire le point des préparatifs (envoi de l'avis de réunion, la préparation de padex et de la salle, etc.) ;
- recherche documentaire et entretiens quand le temps le permet.

Schéma d'animation des réunions : les réunions ont respecté dans tous les Cercles le cheminement suivant :

- mot d'introduction du Préfet ;
- présentation de l'équipe ;
- présentation de l'ordre du jour ;
- exposé des points inscrits ;
- synthèse des exposés ;
- questions - débats suivis du choix des deux Communes ;
- préparation de la visite des Communes retenues ;
- clôture

Questions/débats : les débats se sont engagés sur la base de liste d'orateur. Les discussions ont fait émerger un certain nombre de préoccupations et d'attentes, liées essentiellement :

- à la définition d'un projet environnemental ;
- à la notion de vulnérabilité ;
- à la définition d'une Commune très pauvre et d'une Commune moins pauvre ;
- à la maîtrise d'ouvrage du projet ;
- au coût global du projet ;
- à la durée du projet ;
- au rapport entre ce projet et les autres projets environnementaux ;
- au caractère pilote du projet ;
- à la contribution attendue des Communes ;
- aux modalités d'implication des autres domaines sectoriels (éducation, santé, hydraulique, etc.) ;
- au rôle des ONG ;
- aux bénéficiaires directs du projet ;
- à l'implication des femmes ;
- à la représentation du projet dans les Communes,
- au démarrage du projet, etc.

2.4. Visite des Communes choisies

Dans cette dernière étape, l'objectif visé est de se rendre dans chaque Commune ainsi retenue pour porter la bonne la bonne nouvelle et essayer de comprendre les attentes des populations. Le schéma d'animation a respecté partout le même agencement :

- mot de bienvenue ;
- présentation de l'équipe ;
- exposé sur la genèse du projet et ses enjeux ;
- bref rappelle des procédures de sélection des Cercles et des Communes ;
- questions d'éclaircissement et expression des préoccupations et des attentes
- clôture.

Les questions de compréhension et les attentes exprimées se recourent avec celles que nous venons de citer plus haut. Partout les populations ont manifesté leurs intérêts par rapport au projet et exprimé leur reconnaissance à l'Etat et au PNUD (le calendrier des missions sur le terrain et la liste des participants par commune sont joints en annexes).

III RESULTATS ATTEINTS DE L'ETUDE

3.1 - PROCESSUS DE SELECTION DES CERCLES D'INTERVENTION

La définition des critères de choix des zones a été faite à partir de la combinaison de deux types de critères de vulnérabilité : les critères de vulnérabilité écologique et les critères de vulnérabilités socioéconomiques.

3.1.1. Définition et calcul des indices de vulnérabilité écologique (IVE)

Les critères de vulnérabilité écologiques retenus pour la sélection des zones sont ceux qui permettent de mieux estimer et de caractériser l'épuisement progressif des ressources naturelles, ce sont :

- **le climat** (pluviométrie)
- **les ressources en sols** (potentiel agricole des sols) ;
- **l'occupation des terres** (terres agricoles, terres forestières, terres pastorales, etc.) ;
- **les ressources pastorales** (production fourragère des herbacées) ;
- **la production ligneuse** (productions ligneuse, faunique et halieutique)

Pluviométrie : La hauteur de la pluviométrie annuelle a servi d'indicateur du climat. Les hauteurs de la pluviométrie annuelle mesurée sur les stations synoptiques de 1971 à 2000 ont été regroupées en 5 classes d'isohyètes..

Tableau 1 : Valeurs indiciaires de la pluviométrie

des cultures, mais aussi des limitations souvent modérées pour les usages pastoraux et sylvicoles. Ces sols ont des limitations permanentes qui ne peuvent être corrigées, mais elles peuvent apparaître seules ou combinées ;

- **La classe 5** regroupe toutes les terres impropres à l'agriculture. Leur utilisation est limitée à la gestion de la faune et à des fins de production. On retrouve dans cette catégorie les dunes vives, les amas de cailloutis, les terres rocheuses, les bassins limoneux stériles.

Les valeurs indiciaires attribuées aux différentes classes sont consignées dans le tableau qui suit :

Tableau 2 Valeurs indiciaires des sols

Classes de sols	Valeurs indiciaires
Classe 1	5
Classe 2	4
Classe 3	3
Classe 4	2
Classe 5	1

Ressources pastorales : Le potentiel fourrager a été apprécié sur la base de la combinaison de deux indices : l'indice de la production fourragère des herbacées (IQ) et l'indice de la qualité du fourrage (Iq). Pour chaque cercle, la production fourragère potentielle annuelle des différentes formations végétales a été déterminée et regroupée dans les classes suivantes.

Tableau 3 : Valeurs indiciaires de la quantité de fourrage

Productions potentielles de fourrage	Valeurs indiciaires
> 4	5
4 - 3	4
3 - 2	3
2 - 1	2
< 1	1

La qualité du fourrage a été appréciée sur la base de l'appétibilité des espèces (Iqi).

Tableau 4 : Valeurs indiciaires de la qualité de fourrage

Classes d'appétibilité	Valeurs indiciaires
élevée	3
moyenne	2
faible	1

L'indice du potentiel fourrager a été calculé de la manière suivante :

$$IP = \sum IQ_i \times Iq_i \times S_i / \sum S_i$$

IQi = indice de la quantité de fourrage des unités de paysage du cercle
 lqi = indice de la qualité de fourrage des unités de paysage du cercle
 Si = superficie relative des unités de paysage du cercle

Les valeurs ainsi obtenues ont été regroupées en 5 classes :

Tableau 5 : Valeurs indiciaires du potentiel fourrager

Indices du potentiel fourrager	Valeurs indiciaires
> 9	5
9 - 7	4
7- 5	3
5 - 3	2
< 3	1

Productivité ligneuse : La productivité ligneuse est la quantité de matière ligneuse qui s'ajoute à l'arbre à l'hectare par an pendant une saison des pluies. La formule qui a permis d'obtenir les valeurs caractéristiques par cercle lors de l'inventaire des ressources ligneuses par le Projet Inventaire des Ressources Ligneuses (PIRL, 1992) est la suivante :

$$I = 0,5129 + 1.08171 Xp^2$$

I= Accroissement exprimée en m³/ ha /an

P= mètre de pluie / an

N.B. Limite de validité = 500 et 1600 mm de pluie.

Cette formule a été conçue par J. Clément et appliquée lors de l'estimation des volumes et de la productivité des formations mixtes forestières et graminéennes tropicales.

Les valeurs ainsi obtenues ont été regroupées en 5 classes de la manière suivante :

Tableau 6 : Valeurs indiciaires de la productivité ligneuse

Indices de productivité ligneuse (m ³ /ha/an)	Valeurs indiciaires
> 1.15.	5
1.15 – 1.	4
1 - 0.85	3
0.85 – 0.75	2
< 0.75	1

3.1.2. Calcul et détermination de l'indice de vulnérabilité socioéconomique (IVS-E)

Dans le cadre de la définition et du choix des critères socioéconomiques, nous nous sommes largement inspirés de l'étude « *Décentralisation et réduction de la pauvreté au Mali* », (ODHD,

2002). Ainsi, les critères de vulnérabilité socioéconomiques choisis sont ceux qui permettent de mieux apprécier et de traduire le processus de dégradation des conditions de vie des populations, notamment :

- **la démographie** (taille, densité, taux d'accroissement naturel, etc.) ;
- **l'hébergement** (campement, pied à terre, maison du peuple, centre d'animation, etc.) ;
- **l'alimentation** (production agricole, revenus) ;
- **la santé/hydraulique** (CSCOM, Dispensaire, Maternité, Pharmacie, Pharmacie vétérinaire) ;
- **l'éducation** (centre d'alphabétisation, nombre d'écoles fondamentales / village, nombre d'écoles de second cycle fondamental) ;

La démographie : ce critère est un indicateur composite qui se fonde sur l'effectif, la densité, et le taux d'accroissement naturel de la population. Une croissance démographique continue ou forte se traduit le plus souvent par une pression sur les ressources naturelles, avec pour conséquences : l'insuffisance des terres agricoles, la dégradation des ressources ligneuses et des produits de cueillette, la réduction des aires de pâturages, la baisse de la fertilité des sols, les conflits, etc. Aussi, toute intervention visant à mettre en place un dispositif de gestion efficace et efficiente des ressources naturelles, pourrait améliorer l'accès des couches pauvres et vulnérables.

L'alimentation : ce critère traduit une insuffisance de la production agricole et des revenus pour accéder aux aliments de base, permettant aux populations de manger à leur faim et d'équilibrer leurs repas de façon à combler leurs besoins nutritionnels. Aussi, une intervention qui pourrait contribuer à une meilleure disponibilité ou qui accroîtrait l'accès aux aliments de base en augmentant la production agricole, le flux des produits alimentaires et des revenus des populations, pourrait contribuer à une les conditions de vie des couches pauvres et vulnérables.

L'hébergement : l'hébergement et/ou le logement est à la fois l'expression d'un besoin de base mais aussi de richesse, donnant des enseignements sur une situation de manque par rapport aux infrastructures de base telles que : les campements, les pieds à terre, la maison du peuple, les centre d'animation, les terrains de sports, etc. Toute intervention, qui serait orientée vers une amélioration des conditions d'accès des populations les plus démunies à ces infrastructures, pourrait contribuer à une amélioration des conditions de vie.

La santé : ce critère traduit avant tout un mauvais état de santé ; les couches pauvres sont souvent malades faute de revenus pour accéder aux médicaments essentiels et surtout aux infrastructures socio-sanitaires, le plus souvent, vétustes et en nombre insuffisant. Il s'agit par exemple, de l'accès à un CSCOM, à un dispensaire, à une maternité, à une pharmacie, à une latrine, à l'eau potable, etc. Une intervention qui viserait à satisfaire ces besoins aurait pour effet d'améliorer le bien-être des populations démunies.

L'éducation : ce critère traduit les contraintes et les difficultés liées à l'accès à la scolarisation, à l'insuffisance et à la vétusté des infrastructures préscolaires et scolaires, à l'insuffisance quantitative du personnel enseignant, à l'insuffisance de matériels didactiques et pédagogiques, à une mauvaise régulation des flux ; elle combine le taux d'alphabétisation et le taux de scolarisation au niveau des différents ordres d'enseignement confondus. Une intervention qui viserait à satisfaire ces besoins aurait pour effet d'améliorer les conditions de développement économique et social des couches défavorisées.

Tableau 7: Valeurs indiciaires de la pauvreté communale

Niveau de pauvreté par	Valeurs indiciaires
------------------------	---------------------

communale	
Non pauvres	5
Moins pauvres	4
Moyennement pauvretés	3
Les pauvres	2
Très pauvres	1

3.1.3. Calcul et détermination de l'indice de vulnérabilité structurelle (IVS)

Comme annoncé plus haut, cet indice résulte de la combinaison des deux indices de vulnérabilité (écologique et socio-économique) en un seul indice composite. Il est déterminé comme suit :

$$IVS = IVE + IVS-E$$

Où IVS = indice de vulnérabilité structurelle

IVE = indice de vulnérabilité écologique

IVS-E = indice de vulnérabilité socio-économique

3.1.4. Sélection des cercles

Suite à la construction de l'indice, les cercles ont été hiérarchisés selon leurs scores (cf. tableau 6). La lecture de la distribution des valeurs indiciaires a permis de distinguer trois (3) catégories de cercle. Il s'agit de :

- Cercles considérés comme très vulnérables cotés 1 et 2
- Cercles considérés comme moyennement vulnérables cotés 3
- Cercles considérés comme faiblement vulnérables côté 4

Compte tenu du caractère expérimental du projet, il a été décidé de choisir 2 cercles dans chaque catégorie..

Tableau 8: Classement des cercles selon le niveau de vulnérabilité

Cercle	R S	R P	Climat	Productivité	Vulné écolo	Vulné-socio	Vulné struct

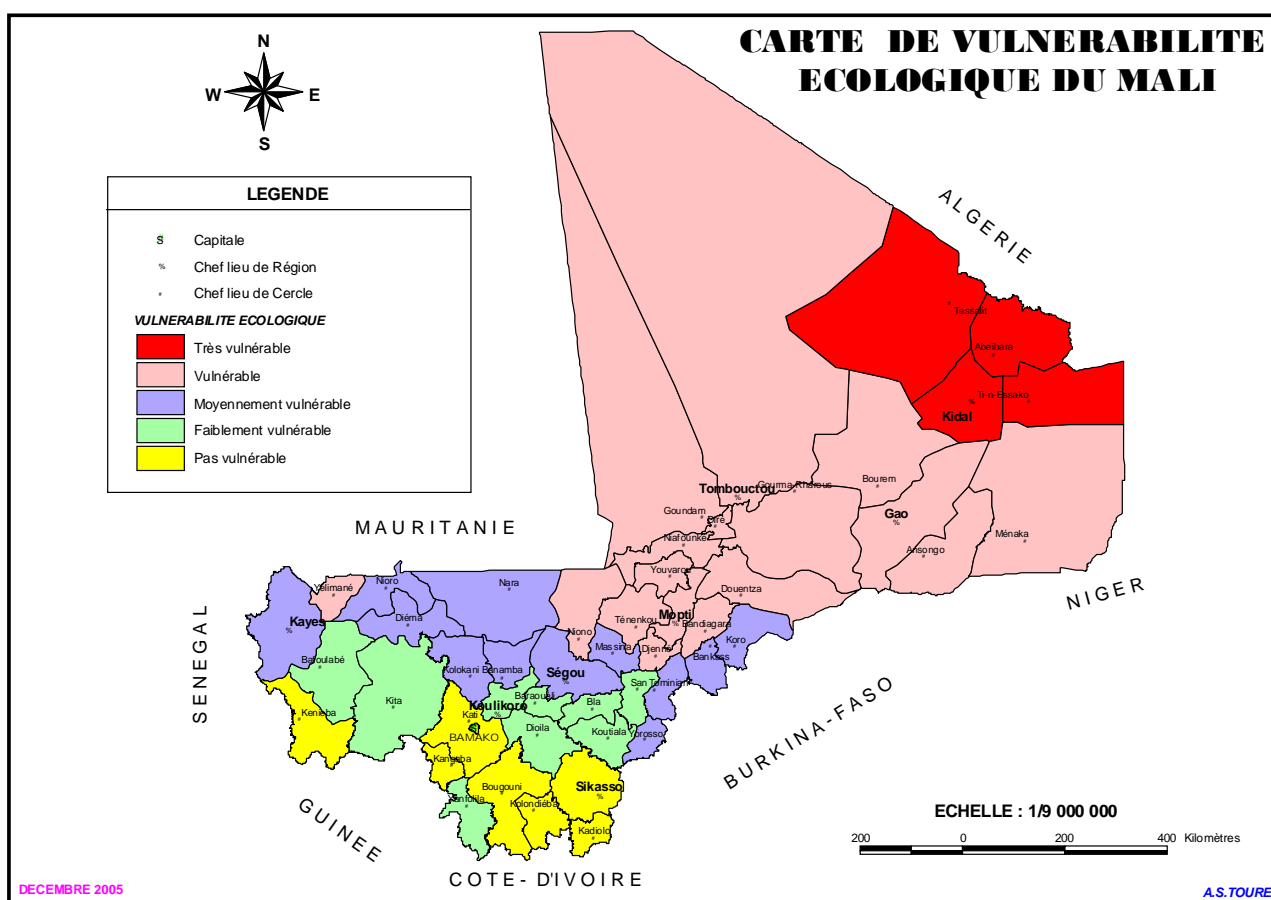
ABEIBARA	1	1	1	1	1	1	1
KIDAL	1	1	1	1	1	1	1
TIN-ESSAKO	1	1	1	1	1	1	1
MENAKA	2	3	1	1	2	1	1
TESSALIT	1	1	1	1	1	2	2
GOUNDAM	1	3	1	1	2	2	2
TOMBOUCTOU	1	3	1	1	2	2	2
DIRE	3	3	1	1	2	2	2
BANDIAGARA	3	3	2	1	2	2	2
BOUREM	2	2	1	1	2	3	2
GAO	1	4	1	1	2	3	2
DIEMA	4	5	2	1	3	2	3
ANSONGO	1	5	1	1	2	3	3
GOURMA-RHAROUS	2	4	1	1	2	3	3
DJENNE	1	5	2	1	2	3	3
MOPTI	1	5	2	1	2	3	3
TENENKOU	1	5	2	1	2	3	3
YOUVAROU	3	3	2	1	2	3	3
DOUMENTZA	3	3	2	1	2	3	3
NIORO	3	4	2	1	3	3	3
TOMINIAN	3	4	2	1	3	3	3
SAN	4	5	3	3	4	2	3
BANKASS	3	5	2	1	3	3	3
MACINA	3	5	2	1	3	3	3
BANAMBA	3	5	3	1	3	3	3
SEGOU	3	5	3	1	3	3	3
NIAFUNKE	3	3	1	1	2	4	3
YELIMANE	2	4	2	1	2	4	3
NIONO	3	3	2	1	2	4	3
KOULIKORO	4	5	4	1	4	3	3
NARA	2	5	2	1	3	4	3
BAFOULABE	3	5	4	3	4	3	3
KOUTIALA	3	4	4	4	4	3	3
BARAOUELI	4	5	3	3	4	3	3
BLA	4	5	3	3	4	3	3
KORO	3	5	2	1	3	4	3
KOLOKANI	3	4	2	2	3	4	3
KAYES	3	5	3	1	3	4	4
YOROSSO	3	4	3	2	3	4	4
YANFOLILA	4	5	5	3	4	3	4
KITA	3	5	4	5	4	3	4
KENIEBA	3	5	5	5	5	3	4
SIKASSO	3	5	5	5	5	3	4
KATI	4	5	4	5	5	3	4

BOUGOUNI	4	5	5	5	5	3	4
KADIOLO	5	5	5	5	5	3	4
DIOILA	3	5	3	5	4	4	4
KANGABA	5	5	4	5	5	4	4
KOLON DIEBA	5	5	5	5	5	4	5

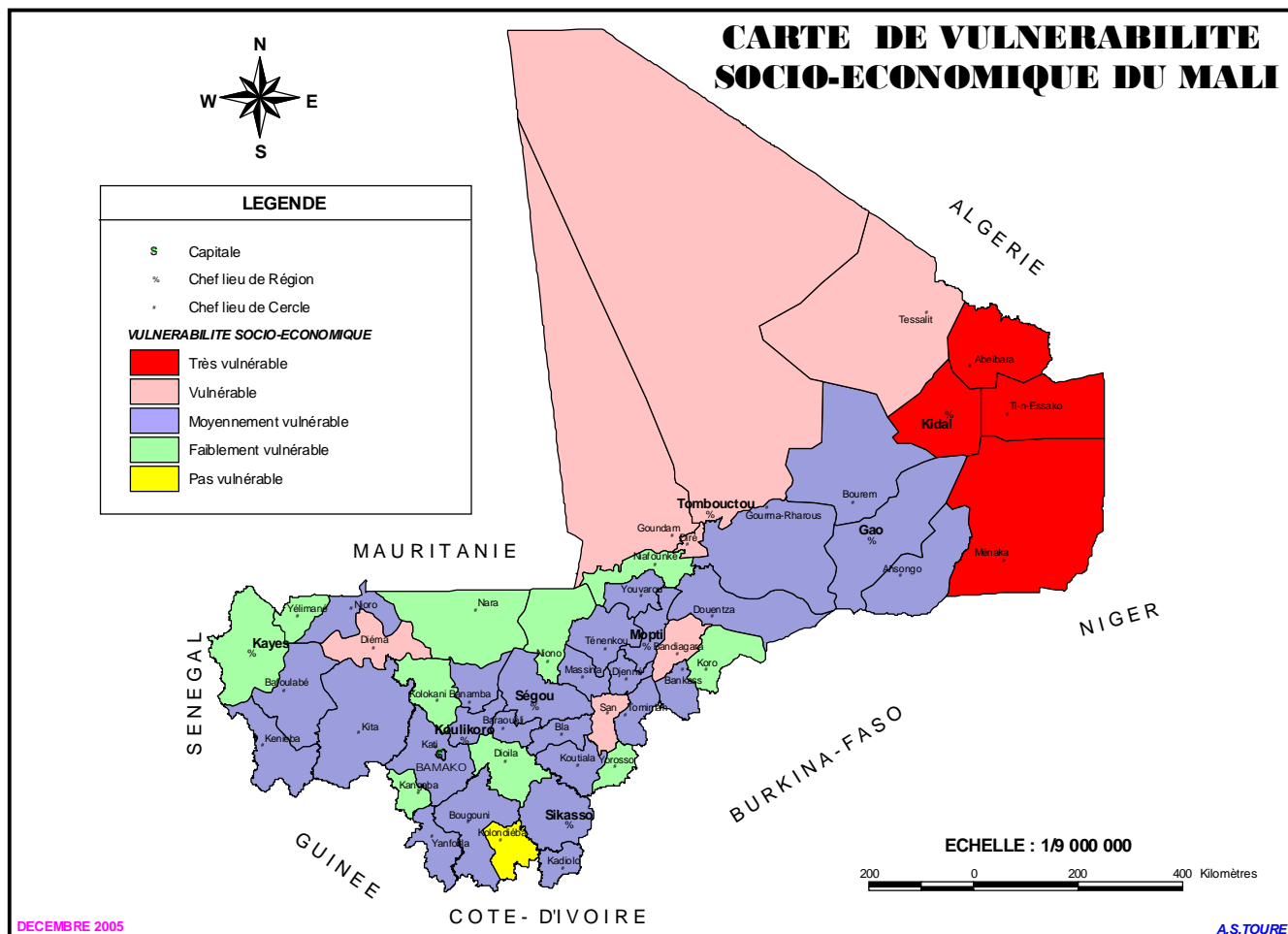
Trois types de carte de vulnérabilité ont été donc produits. Il s'agit des cartes suivantes :

- La carte de vulnérabilité écologique ;
- La carte de vulnérabilité socio-économique ;
- La carte de vulnérabilité structurelle.

Carte 2 Vulnérabilité écologique des différents cercles du Mali



Carte 3 Vulnérabilité socio-économique des différents cercles du Mali



Carte 4 : Vulnérabilité structurelle des différents cercles du Mali

3.2-COMMUNES CHOISIES

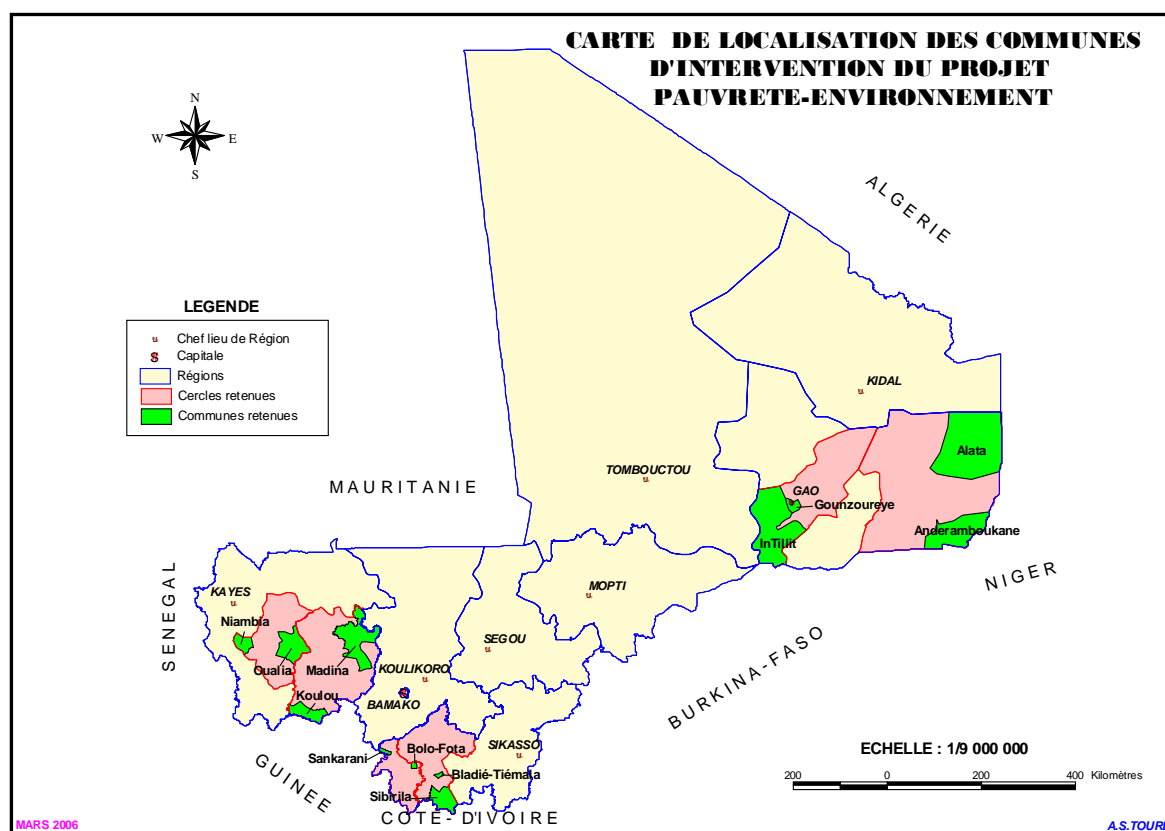
Après la sélection des six cercles (Bougouni, Yanfolila, Kita, Bafoulabé, Gao et Ménaka), les investigations entreprises sur terrain ont permis de choisir 12 communes comme le montre ce tableau :

Tableau 9 Récapitulatif des communes sélectionnées

Région	Cercle	commune
Kayes	Bafoulabé	Niambia
		Walia
	Kita	Koulou
		Madina
Sikasso	Bougouni	Sibirila
		Bladié-Tiemala
	Yanfolila	Sankarani
		Bolo-Fouta
Gao	Gao	Goundireye
		In Tillit
	Ménaka	Alata
		Andéranboukane

La carte qui suit indique la localisation des 12 communes sélectionnées:

Carte 5 Localisation des communes sélectionnées



Le profil est une description sommaire des caractéristiques écologiques et socio-économiques de la commune. Ainsi, la présentation de chaque commune se décline selon les aspects :

- la situation géographique et administrative ;
- les conditions écologiques et environnementales ;
- les conditions sociales et économiques ;
- les potentialités et les contraintes

3.2.2.1 Communes du cercle de Bafoulabé

Profil de la commune de Niambia

1. Situation géographique et administrative

Par la loi no 96- 059/AN- RM, du 4 novembre 1996 portant création des communes, 14 Villages de l'ex- arrondissement de Mahina se sont regroupés pour constituer la commune rurale de Niambia. Située à 85 km à l'extrême sud - ouest du Cercle de Bafoulabé, la Commune Rurale de Niambia, est limitée : à l'est par la Commune rurale de Mahina, au nord par la Commune rurale de Diamou (Cercle de Kayes) , au sud par la Commune rurale de Gounfan, à l'ouest par la commune rurale de Dialafara (Cercle de Kénieba). La commune compte 5075 habitants, composés de Malinkés, de Peuhls, et de Sarakolés.

2. Conditions écologiques et environnementales

Le relief : est très accidenté, composé de plaines, de vallées, de plateaux, de collines rocheuses et de glacis.

Le climat : est de type soudanien, avec une pluviométrie variant entre 1000 à 1200 mm par an ; on y distingue trois saisons : une saison sèche, une saison pluvieuse et une saison froide.

L'hydrographie : la Commune est arrosée par des cours d'eau saisonniers, dont les plus importants sont : le *Tinko*, le *Satandala*, et des mares.

La végétation : est constituée de formations forestières très variées allant de la savane arbustive, la savane arborée, la savane boisée à la forêt claire. Les principales espèces et/ou essences que l'on rencontre sont : *Khaya senegalensis*, *Pterocarpus erinaceus*, *Parkia biglobosa*, *Adansonia digitata*, *Vetellaria paradoxa*, *Ceiba pentadra*, *Daniella oliverii*, *Bombax costatum*, *Azalia africana*, *Borassus aethiopicum*, *Cordylia pinnata*, *Combretum sp*, *Terminalia sp*, *Detarium microcarpum* et les différentes espèces de Bambou, etc. Ces différentes essences sont utilisées à des fins multiples : bois d'énergie, bois d'œuvre, bois de service, alimentation, pharmacopée, etc. Parmi les espèces herbacées on peut citer : *Pennisetum pedicellatum*, *Andropogon gayanus*, *Cymbopogon giganteus*, *Andropogon pseudapricus*, *Loudebia togoensis*, *Diheteropogon hagerupii*, etc,

La faune : Les espèces les plus fréquentes sont : les biches, les phacochères, les singes, les cynocéphales, etc. parmi les oiseaux, on note les perdrix, les pintades, les tourterelles, ...

Les sols sont assez variés et propices à l'agriculture : gravillonnaires , limoneux , sablonneux , limono-sablonneux et argileux .

3. Conditions sociales et économiques

3.1. Les condition sociales

La population : la Commune compte une population totale de 5075 habitants, composée principalement de Malinkés et d'autres groupes ethniques minoritaires tels que les Peuhls et les Sarakolés.

Les infrastructures sociales :

Tableau : 10 Infrastructures scolaires de la commune de Niambia

<i>Infrastructures sociales</i>	<i>Quantités</i>
Caisse d'épargne	1
Ecole 1 ^{er} cycle	5
Forages	19
Centre d'alphabétisation	1
Banque de céréales	1

Partenariats et dynamique locale

Peu de services d'appui et de partenaires au développement interviennent dans la Commune. Ce tableau dresse la liste des principaux intervenants.

Tableau 11 Principaux intervenants dans la communes de la commune de Niambia

Structures / ONG	Domaines d'intervention	Groupes bénéficiaires
Sou préfecture	Administration	Collectivités, populations
CMDT	agriculture	Hommes Femmes
SLACAER	appui conseil en technique agricole, l'environnement, l'élevage, organisation paysanne	Hommes Femmes
Service de la Conservation	Environnement	Hommes, Femmes
Service de la Santé	Santé publique	Hommes, Femmes, Enfants
CAP	Enseignement fondamental	Enfants
CCC	Appui conseil /appui accompagnement	Collectivités

3.2. Les activités économiques

Les principales activités économiques de la Commune sont : l'agriculture, l'élevage, la cueillette, la pêche, le commerce, l'artisanat.

L'agriculture : les principales cultures sont :

- *les cultures vivrières* : le sorgho, le mil , le riz, le fonio, le maïs, la patate douce, le haricot

- *les cultures de rente* : l'arachide, le coton,
- *les cultures maraîchères* : oignon, tomate, aubergine etc.

L'élevage : est une activité très développée, qui vient au second rang après l'agriculture. On y élève des bovins, des ovins, des caprins, des assains et la volaille.

La foresterie : les principaux produits de l'exploitation forestière sont : la cueillette, la production de bois de chauffe, le charbon de bois, le bois d'œuvre et le bois de service.

La pêche : peu développée, elle est pratiquée le long du *Tinko* en toute saison.

La chasse : **elle** est pratiquée à travers toute la Commune par les amateurs sous forme de braconnage, surtout pendant la saison sèche. Les produits sont destinés à la vente et à la consommation locale.

L'artisanat : est pratiqué par les forgerons, les cordonniers et les potiers ; les principaux produits sont : nattes, vents, paniers, etc.

Le commerce : pratiqué par quelques détaillants, le commerce est peu développé et est axé sur les céréales et les produits importés (lait, thé, sucre, farine, semoule, etc.).

4. Potentialités et contraintes

4.1. Atouts / potentialités

Sur le plan environnemental :

- abondance de la pluviométrie ;
- variété des formations forestières et des essences exploitables ;
- l'existence de gibiers ;
- abondance de terres cultivables.

Sur le plan socio économique :

- dynamique sociale : existence de nombreuses associations socioprofessionnelles ;
- abondance de plaines rizicoles aménageables.

4.2. Contraintes/difficultés :

Sur le plan environnemental :

- l'enclavement : les pistes qui desservent la Commune sont impraticables pendant la saison des pluies ;
- l'environnement : dégradation des ressources naturelles.

Sur le plan socio économique :

- insuffisance d'infrastructures sociales ;
- faible capacité d'organisation des populations ;
- faiblesse des revenus ;
- insuffisance de la production agricole, etc.

Profil de la commune de Oualia

1. Situation géographique et administrative de la Commune

Créé en 1961, l'arrondissement de Oualia a été constitué sur la base de la réunion de cinq (5) anciens cantons, à savoir : Bétéa , Farimboula, Kolama, Koumakana et Nouroukourou. Il a été érigé en Commune Rurale par la loi no 96- 059/AN- RM, du 4 novembre 1996, portant création des Communes en République du Mali.

Située à l'extrême Est de Bafoulabé, le chef lieu de Cercle, à 59 km, la Commune Rurale de Oualia comprend 31 villages et des hameaux. Elle a comme chef lieu, le village de Oualia. Elle est limitée à l'est par les communes rurales de Séféto et deToukoto (Cercle de Kita) , au nord par la Commune rurale de Kontéla , au sud par les communes rurales de Diokéli, Bamafélé, et de Niantanso (cercle de Kita), à l'ouest par la commune de Mahina. Elle couvre une superficie de 1085 km², pour une population de 14330 habitants ; elle est reliée au reste du pays par le chemin de fer Bamako- Dakar Niger. La Commune est dirigée par un Conseil Communal de 17 membres.

La Commune abrite deux forêts classée : celle de *Djoubeba* et celle de *Fangala*, avec un plan d'aménagement et de gestion.

2. Les conditions écologiques et environnementales

Le relief : il est très accidenté avec des altitudes variant de 100 à 500 m. *Diountoun* est le point culminant.

Le climat : il est du type soudanien, avec 2 saisons principales : la saison sèche, de novembre à mai et la saison pluvieuse, de juin à octobre. La hauteur de pluie varie annuellement entre 600 et 900 mm d'eau. Quant aux températures moyennes, elles varient de 10°C en saison froide à 42°C en saison chaude.

L'hydrographie : le fleuve *Bakoye* (fleuve blanc) est le seul cours d'eau important qui traverse la Commune d'Est en Ouest, sur environ 55 km. Parmi les marigots les plus importants, on peut citer : *Kouaga*, *Farabamtouro*, et *Kankou*. A noter que le cours du fleuve n'est pas permanent.

La végétation : du nord au sud, on distingue quatre types de formations forestières : la savane arbustive, la savane arborée, la savane boisée et la forêt claire. Les principales espèces et/ou essences que l'on rencontre sont : *Khaya senegalensis*, *Pterocarpus erinaceus*, *Parkia biglobosa*, *Adansonia digitata*, *Vetellaria paradoxa*, *Ceiba pentadra*, *Daniella oliverii*, *Bombax costatum*, *Azalia africana*, *Borassus aethiopicum*, *Cordyla pinnata*, *Combretum sp*, *Terminalia sp*, *Detarium microcarpum* et les différentes espèces de Bambous, etc. Ces différentes essences sont utilisées à des fins variées : bois d'énergie, bois d'œuvre, bois de service, alimentation, pharmacopée, etc. Parmi les espèces herbacées on peut citer : *Pennisetum pedicellatum*, *Andropogon gayanus*, *Cymbopogon giganteus*, *Andropogon pseudapricus*, *Loudebia togoensis*, *Diheteropogon hagerupi*, etc.

La faune : le Bakoye (à Solinta) est une zone de concentration des hippopotames

Les sols : sont assez variés et propices à l'agriculture : gravillonnaires, limoneux , sablonneux , limono-sablonneux , argileux , etc.

3. Les conditions sociales et économiques de la Commune

3.1. Les conditions sociales

La population : la Commune compte 14.330 habitants (source RACE), composés principalement de Malinkés, de Khassonkés, et de Peulhs. On y trouve aussi des Bambara, des Bozos et des Sonrais. L'exode se fait vers Bamako, Kayes, Dacar et la France. Les religions pratiquées sont : l'islam, le christianisme et l'animisme.

Les infrastructures sociales de base

Tableau 12 : Infrastructures sociales de base de la commune Oualia

<i>Infrastructures sociales</i>	<i>quantités</i>
CSCOM	2
Pharmacies vétérinaires	1
Banques de céréales	17
Caisse d'épargne	6
Marchés hebdomadaires	1
Ecole 1 ^{er} cycle	16
2 ^{ed} cycle	1
Medersa	1
Forages	43
Centres d'alphabétisation	6
Puits à grand diamètre	28
Micro- barrages	3
Radios FM	2
Dispensaires	1

Partenariats et dynamique sociale

Le tableau qui suit dresse la situation des services déconcentrés et des ONG qui interviennent dans la Commune.

Tableau 13 : Principaux intervenants dans la commune de Oualia

<i>Services / ONG</i>	<i>Domaines d'intervention</i>	<i>Villages d'interventions</i>	<i>Groupes bénéficiaires</i>
EGAB	Développement rural	Toute la commune	populations
AIDeB	Développement rural	Oualia, tintila , soukoutali I, soukoutali II, tambafèto, solinta, dioubéba, diombomadji, badoumbé, moriya, tambassouné, dialakon	populations
SLACAER	appui conseil en technique agricole, l'environnement, l'élevage, organisation paysanne	Toute la commune	populations
Conservation de la Nature	Environnement	Toute la commune	populations
CAP	Education	Toute la commune	Enfants
Santé	Santé publique	Toute la commune	populations
UAP	Développement rural		populations

Réseau des communes solidaires d'Italie	Appui au plan de développement de la commune	Toute la commune	populations
Administration	Appui conseil, veille au respect des lois	Toute la commune	populations
CMDT	Culture du coton, vulgarisation, crédit matériels agricoles	Toumboundioto, fatafing, madina, kobokoto	populations
UNICEF	Education	Fangala	Enfants

3.2. Les activités économiques de la Commune

Les activités économiques sont axées sur : l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, la pêche, le commerce, l'artisanat et le tourisme. Ces activités constituent les principales ressources de base des populations.

L'agriculture : les principales cultures sont :

- les cultures vivrières : le sorgho, le mil , le riz, le fonio, le maïs, la patate douce, le haricot
- les cultures de rente : l'arachide, le coton, etc.
- les cultures maraîchères : oignon, tomate, aubergine, etc.

L'élevage : activité peu développée, on trouve cependant des bovins, des ovins, des caprins, et de la volaille. Les produits de l'élevage sont destinés à la consommation et constituent des épargnes auxquelles les ménages font recours pour la résolution leurs problèmes.

Foresterie : les principaux produits de l'exploitation forestière sont : la cueillette, la production de bois de chauffe, le charbon de bois, le bois d'œuvre et le bois de service.

La pêche : est peu développée et est pratiquée le long du fleuve *Bakoye* et ses affluents.

L'artisanat : est pratiqué par les forgerons, les cordonniers, les potiers , les tisserands. Les principaux produits sont : les nattes, les vannes , les paniers, les mortiers, les pilons, les escabeaux, les écuelles, etc.

Le commerce : il existe dans la Commune quelques commerçants détaillants. Le marché hebdomadaire de Oualia constitue le seul centre important d'échanges.

Le tourisme : parmi les vestiges touristiques, on peut citer entre autres : le tombeau de Sambou KOUMBA à Tambaféto, le Baobab de Nary, le tronçon de piste Djipara-Kobokotoba.

4. Atouts et contraintes de la Commune

4.1. Atouts/ potentialités

Les potentialités naturelles :

- abondance de la pluviométrie ;
- le fleuve Bakoye ;
- les plaines rizicoles ;
- des terres cultivables ;
- des pâtures abondants et diversifiés ;
- existence d'essences forestières à multiples usages ;

- existence de faune sauvage menacée ou en voie de disparition ;

Les potentialités socio - économiques :

- la Commune dispose de nombreuses infrastructures sociales ;
- développement des activités génératrices de revenus à partir des sous produits de la forêt ;
- existence d'une radio FM

4.2. Les principales contraintes et difficultés de la Commune

Sur le plan environnement :

- gestion incontrôlée des ressources naturelles ;
- enclavement.

Sur le plan socioéconomique : :

- faible rendement des cultures ;
- insuffisance de la production alimentaire ;
- faible capacité d'organisation des organisations socioprofessionnelles ;
- insuffisance de l'encadrement technique ;
- analphabétisme, etc.

3.2.2.2 Communes du cercle de Kita

Profil de la commune de Fula Madina

1. Situation géographique et administrative

Créée par la loi N° 96-059, du 04 novembre 1996, la Commune de Madina est située au nord-est du Cercle de Kita, à 105 km. Elle couvre une superficie de 2375 km², avec une population estimée à 13.480 habitants, soit une densité moyenne de 5,7 habitants/km².

La Commune de Madina est limitée à l'est par la Commune de Kotouba, à l'ouest par la Commune de Namala-guimbala, au nord par les Communes de Guémoucouraba et Dindanko, au sud par les Commune de Kassaro et de Sébékoré.

La Commune rurale de Madina est composée de dix (10) villages qui sont : Madina (chef lieu de la Commune; Kollé à 18 km de Madina ; Guénikoro à 33 km de Madina ; Moro-Moro 34 km de Madina ; Bambaran à 57 km de Madina ; Lèko à 34 km de Madina ; Bomboti à 32 km de Madina ; Barkaya à 32 km de Madina ; Dougouni Barkaya (Sikoroni) à 18 km de Madina ; Bokoroni à 56 km de Madina.

2. Conditions écologiques et environnementales

Le climat : est de type soudanien caractérisé par l'alternance d'une saison pluvieuse de juin à octobre et d'une saison sèche longue de novembre à Mai. La pluviométrie annuelle varie entre 550 et 900 mm, avec une moyenne de 800 mm. La température moyenne annuelle est de 28° C. Les vents dominants sont : l'*Harmattan* soufflant du nord au sud pendant la saison sèche et la *Mousson*, vent doux et pluvieux soufflant du Sud au Nord.

Le relief : la Commune de Madina est très accidentée dans sa partie nord, où l'on observe de nombreuses collines, Parmi ces chaînes, les plus importantes sont : le *Tomikolonkourou* au nord-est de Kollé, le *Banoumoukourou* serpentant la partie centrale entre Madina et Kollé, et le *Bougoubakakourou* au sud-est de Bamboti.

L'hydrographie : le réseau hydrographie est représenté par le *Kénié* qui prend sa source au sud de la Commune, le *Kéniébako* passant par Kollé et le *Filikiba* qui, avec ses affluents, arrose une bonne partie de la forêt de la boucle du Baoulé.

La végétation : elle est de type soudanien à soudano-sahélien, caractérisée par une savane arborée constituée de : *Khaya senegalensis*, *Pterocarpus erinaceus*, *Parkia biglobosa*, *Adansonia digitata*, *Vetellaria paradoxa*, *Ceiba pentadra*, *Daniella oliveri*, *Bombax costatum*, *Azelia africana*, *Borasus aethiopiun*, *Cordyla pinnata*, *Combretum sp*, *Terminalia sp*, *Detarium microcarpum* et les différentes espèces de Bambou, etc. Ces différentes essences sont utilisées à des fins variées : bois d'énergie, bois d'œuvre, bois de service, alimentation, pharmacopée, etc. Parmi les espèces herbacées on peut citer : *Pennisetum pedicellatum*, *Andropogon gayanus*, *Cymbopogon giganteus*, *Andropogon pseudapricus*, *Loudepia togoensis*, *Diheteropogon hagerupii*, etc,

Les sols : ils sont de types argileux, sablonneux et latéritiques, avec une variance selon les prédominances.

La faune : elle est composée de biches, de gazelles, de buffles, des phacochères, des cynocéphales.

3. Conditions sociales et économiques

3.1. Les conditions sociales

La population : les principales ethnies sont : les Peulhs (DIAKITE, DIALLO), les Bambaras (TRAORE, COULIBALY, DIARRA), les Malinkés (KEÏTA, SISSOKO), les Kakolos (FOFANA, SISSOKO), les Sarakolés (CAMARA, SACKO, CISSE), les Maures (DICKO et SIBY). A celles-ci, il faut ajouter aussi les Peulhs du Bakounou et les Diawambés).

L'exode rural est un phénomène très connu dans la Commune. Les centres urbains comme Bamako, Kita, Kayes sont les principales destinations des jeunes. L'immigration même si elle se pratique demeure encore timide. D'une manière générale les revenus servent à payer les impôts, les taxes, les équipements agricoles et à satisfaire aux autres besoins familiaux.

La dynamique sociale : pris dans un contexte historique, les villages de la Commune de Madina appartiennent tous au « *Fouladougou* ». De ce fait, il existe entre tous des liens de mariage et d'entraide sociale. De nombreux villages se sont distingués par la mise en place de leurs propres infrastructures socio-éducatives et socio-sanitaires. C'est pourquoi à l'avènement de la décentralisation, le choix du Chef lieu de la Commune a été un enjeu de taille. Dans chaque village de la Commune, il existe des associations de jeunes et de femmes.

Les partenariats : les intervenants dans la Commune sont :

- les intervenants antérieurs comme ODIPAC, ODIMO, ACIM, PGRN, AMCFE (médecine traditionnelle) ;
- les intervenants actuels sont : la CMDT (culture du coton), l'OPNBB, Helvetas, l'ONG « Musowjigi », et le CCC (appui aux Communes rurales).

Les infrastructures sociales : la Commune dispose de nombreuses infrastructures :

Socio-éducatif : les écoles de Madina (1^{er} et 2^{ème} cycle), de Guénikoro, de Kollé, de Moro-Moro, de Léko et de Bambaran et les CED (Centre d'éducation pour le développement) de Bomboti et de Bokoroni.

Socio-sanitaire : nous avons le dispensaire de Madina, le CSCOM de Guénikoro, les infirmeries de Moro-Moro et de Kollé, les maternités de Madina, Kollé, Guénikoro et de Moro-Moro.

Hydraulique : on peut noter l'existence de dix sept (17) forages et de trois (3) puits.

Marchés : il existe trois (3) marchés (ou foires) importants (Madina, Moro-Moro et Guénikoro) qui favorisent les échanges dans la commune.

Routes : les piste communales et inter-communales les plus importantes sont : Madina-Guénikoro-Kassoro ; Madina-Guénikoro-Badinko ; Madina-Kollé-Moro-Moro-Kokolon-Bagassi-Badinko ; Madina-Kollé-Moro-Moro-Kita ; Madina-Bassala Nafadji-Kotouba

3.2 Les activités économiques

Elles sont basées sur l'agriculture, l'élevage, le commerce, la pêche (qui demeure timide), l'artisanat, la cueillette et l'exploitation forestière (bois d'œuvre et bois de service).

L'agriculture : reste l'activité dominante, les principales cultures sont : le mil (sorgho, petit mil), l'arachide, le coton.

L'élevage : est une activité très développée portant sur les bovins, les ovins, les caprins, les assins, les chevaux, etc.

Le commerce : les importations de la Commune concernent les biens d'équipements, de la consommation, les appareils, les machines et moteurs, les produits textiles, alimentaires, pharmaceutiques et énergétiques.

Foresterie : il existe trois (3) forêts villageoises, dont les sous produits alimentent les activités génératrices de revenus ;

3.3 Atouts et contraintes de la Commune

- Atouts/potentialités de la Commune

Sur le plan environnemental :

- Existence de forêts villageoises ;
- Existence de productions forestières importantes ;
- Abondance et diversité des pâturages ;
- Existence de terres fertiles ;

Sur le plan socioéconomique

- Existence de néo-alphabètes dans tous les villages ;
- Existence de service d'appui et d'encadrement technique ;
- Existence d'activités génératrices de revenus.

- Contraintes :

- Dégradation de l'environnement ;
- Enclavement ;
- Faible capacité d'organisation ;
- Insuffisance des équipements agricoles ;
- Insuffisance de la production alimentaire.

Profil de la commune de Koulou

1. Situation géographique et administrative

Créée par la loi n° 96-59, du 04 novembre 1996, la Commune de Koulou est née de la réunion de 10 villages. Ses limites sont :

- au nord par la commune de Gadougou I ;
- au sud par la République de Guinée ;
- à l'est par la commune de Gadougou II ;
- à l'ouest par le cercle de Kéniéba.

La Commune de Koulou est essentiellement composée de Malinkés, de Dialonkés et de quelques rares Peulhs d'origine guinéenne. Elle est issue des cantons de Gadougou I et de Koulou. Gadougou et Bokhé sont occupés par les Kamissoko et les Kangama, tandis que Koulou est occupé par les Kiabou.

2. Les conditions écologiques et environnementales

Le relief : est assez accidenté, formé de collines et de vallées.

Le climat : est pré guinéen, caractérisé par une pluviométrie abondante (entre 1000 et 1200 mm/an).

L'hydrographie : la Commune est arrosée par endroits par le fleuve *Bafing* et ses affluents.

La végétation : est très dense, alternant entre la forêt claire et la savane boisée ; un projet de création de forêt classée est en cours d'étude.

La faune : elle est composée de biches, de gazelles, de buffles et des lions, etc.

Les sols : sont de types gravillonnaires, latéritiques, argilo sablonneux, avec de nombreux glacis.

3. Les conditions sociales et économiques

3.1. Les conditions sociales

La population : est composée essentiellement de Malinkés, de Dialonkés et de quelques rares Peulhs d'origine guinéenne.

La dynamiques sociale : il existe dans les villages des associations villageoises appelées (A.V) ou des Tons Villageois (T.V). Ces associations ont pour objectif la défense de leurs intérêts communs. On note aussi les interventions des quelques rares ONG (Plan International et Stop Sahel), des CCC et des services déconcentrés de l'Etat.

Les infrastructures sociales :

La santé : la dispose d'un CSCOM en construction.

L'éducation : il existe à Baléa, un premier cycle de six (6) classes.

L'hydraulique : à part les puisards les points d'eau modernes sont rares ;

3.2. Les activités économiques

L'agriculture : la Commune de Koulou recèle d'importantes potentialités agricoles de par sa grande pluviométrie favorisant la fertilité des terres. L'encadrement technique est assuré par la CMDT, disposant de moyens humains et matériels pour appuyer les paysans. Les principales cultures sont : le coton, le maïs et l'arachide. La Commune est par excellence, la zone de production du coton dans le cercle de Kita.

L'élevage : comme l'agriculture, l'élevage est également favorisé par la forte pluviométrie : les pâturages sont abondants et variés toute l'année ; on y pratique surtout l'élevage des bovins, des ovins et des caprins.

La pêche : elle est peu développée, faute de pêcheurs professionnels.

La foresterie : elle porte sur l'exploitation anarchique des produits ligneux tels que : le bois de service et le bois d'œuvre ; sur les sous produits tels que les noix de karité, des gousses de néré, les fruits de dougoura et de bambou, etc.

Le commerce : est peu développé à cause de l'enclavement ; il porte essentiellement sur les denrées alimentaires et de produits divers.

L'artisanat : est peu développé et porte essentiellement sur la fabrication du matériel de production et services.

3.2. Atouts/potentialités et contraintes

Atouts/potentialités :

Sur le plan environnementales : existence de forêts denses et de réserves fauniques, abondance des cours d'eau.

Sur la plan socioéconomique : les produits dérivés de l'exploitation forestière sont abondants et variés.

Contraintes majeures : enclavement, braconnage, feux de brousse, insuffisance d'encadrement technique etc..

3.2.2.3 Communes du cercle de Bougouni

Profil de la commune de Bladié Tiémala

1. Situation géographique et administrative

Créée par la loi 960-59, du 4 novembre 1996, la Commune rurale de Bladié Tiémala est située à 65 km de son chef de Cercle, Bougouni.; le chef lieu de la Commune est Bladié Tiémala ; les limites sont :

- au nord par la Commune rurale de Zantibougou ;
- au sud par la Commune rurale de Yiridougou ;
- à l'ouest par la Commune rurale de Défina ;
- à l'est et au sud - est par la Commune rurale de Garalo.

La commune compte 4 villages, tous situés dans l'arrondissement de Garalo, Cercle de Bougouni, Région de Sikasso.

2. Conditions écologiques et environnementales

- **Relief** : est essentiellement composé de basses plaines et de bas-fonds avec des sols de types argilo sableux.
- **Climat** : est de type soudanien avec une pluviométrie moyenne annuelle entre 950 et 1500 mm d'eau.
- **Hydrographie** : est constituée d'un réseau de rivières qui alimentent le *Bani*.
- **Végétation** : elle est composée de savane arborée et arbustive.
- **Zones de pâturages** : très abondantes et variées
- **Faune** : elle est composée essentiellement de petits mammifères (phacochères, biches, antilopes ; etc.), de volailles (perdrix, pintades, etc.) et de reptiles (Boas, Cobras, etc.).

3. Conditions sociales et économiques

3.1. Les conditions sociales

La composition de la Commune : elle comprend 4 villages :

Tableau 14: Population de la comme de Bladié Tiuémamana

Villages	Population
Bladié-Tiémala	1784
Siokoro	289
Tamassé	289
Koîn	100
Total	2456

La population totale : est estimée à 2456 habitants

Les groupes ethniques majoritaires : sont composés de Bambaras (85%), de Peuls

L'exode rural : est très marquée et se fait vers la Côte d'Ivoire.

Les infrastructures sociales :

- **L'éducation** : il existe un (1) premier cycle de six (6) classes à Blatiè - Tiémala, un (1) second cycle à Blatiè-Tiémala et deux (2) écoles communautaires de 3 classes chacune (premier cycle de l'enseignement fondamental) à Koïn et Tamassé.
- **La santé** : il existe une (1) infirmerie animée par un personnel composé d'un infirmier et de deux (2) aides soignants.
- **L'hydraulique** : il existe huit (8) forages équipés de pompes manuelles et un château d'eau.
- **Sport et culture** : des terrains de sports existent mais ne répondent aux normes

3.2. Les activités économiques

L'économie de la commune repose sur le secteur primaire dont les ressources naturelles constituent la base productive.

L'agriculture : La culture du coton est la principale source de revenu de la population. Les bordures des cours d'eau sont exploitées par la population singulièrement les femmes, pour la production maraîchère et pour la plantation d'arbres fruitiers. Par ailleurs, la Commune de Bladié Tiémala est une zone à grandes potentialités pastorales et l'élevage joue un rôle très important dans son économie.

L'élevage : Pratiquement toutes les espèces sont élevées :

- Les bovins,
- Les ovins,
- Les caprins, les équidés et la volaille.

La pêche : elle est pratiquée dans les cours d'eau. On y pêche surtout les silures, les carpes et les capitaines.

La foresterie : les principaux produits de l'exploitation forestière sont : la cueillette, la production de bois de chauffe, le charbon de bois, le bois d'œuvre et le bois de service.

4. Partenariats / dynamiques sociales

Outre le PAAD et le CCC qui accompagnent les collectivités et organisations communautaires dans leurs efforts de développement local, plusieurs autres acteurs interviennent dans la commune. Parmi les quels, on peut citer :

- ONG SAVE THE CHILDREN, AID Mali, Helvetas.
- Programmes PRP, PNIR, CMDT,
- Services déconcentrés de l'Etat: Santé Education SLACAER.

Malgré cela, le niveau d'encadrement des populations mérite d'être conséquemment amélioré.

5. Atouts/contraintes

Atouts/potentialités :

- Pluviométrie abondante ;
- potentiel forestier et faunique relativement important ;
- présence de partenaires technique ;
- potentiel en cheptel important ;
- la production cotonnière est importante.

Contraintes :

- enclavement ;
- dégradation des ressources naturelles ;
- faible capacité organisationnelle des populations ;
- faiblesse des rendements
- insuffisance de la production agricole ;
- faible niveau d'encadrement, etc.

Profil de la commune de Sibirila

1 Situation géographique et administrative

Créée par la loi 960-59, du 4 novembre 1996, la Commune rurale de Sibirila est située, à 150 km de son chef de Cercle, Bougouni, et à 77 km de la frontière ivoirienne, notamment d'Odiéné ; le chef lieu de la Commune est Manankoro ; composée de 25 villages, les limites de la Commune sont :

- au nord par la Commune rurale de Garalo ;
- au sud par les sous-préfectures ivoiriennes de Tienko et Goulia ;
- à l'ouest par la Commune rurale de Yinindougou ;
- à l'est par la Commune rurale de Fakola/ kolondiéba.

La Commune dispose d'une importante réserve naturelle riche en flore et faune (*Niénindougou*).

1 Conditions écologiques et environnementales

- **Relief** : est très peu accidenté, caractérisé par de basses plaines et de bas-fonds drainés par les cours d'eau.
- **Climat** : est de type soudanien, avec une pluviométrie annuelle abondante alternant entre 1000 à 1500 mm d'eau/ an.
- **Hydrographie** : la Commune est arrosée par un bras du *Bagoé*, dénommé le *Dégou*.
- **Végétation** : est composée de savanes arborée, boisée et arbustive, relativement denses.
- **Zones de pâturages** : très abondantes et variées
- **Faune** : elle est relativement abondante et variée, notamment dans la réserve protégée de *Niénindougou*. Buffles, biches, antilopes, phacochères, rats palmistes, etc.
- **Sols / Terres agricoles** : ils sont de types argilo – sableux, favorables aux cultures céréalière et aux cultures de rente.

2 Conditions sociales et économiques

2.1. Les conditions sociales

- **Composition de la Commune** : elle comprend 25 villages :

Tableau 15 : Population de la commune de Sibirila

Villages	Population
Bamba	566
Banzana	793
Debela	306
Diendio	565
Diondiala	490
Diossan	527
Fangala	444
Farabalé	452
Farafing	712
Kabadié	439
Kolé	342

Komina	175
Kona	293
Koroko	270
Manankoro	1805
Minzanga	528
Nikamala	223
Nouena	376
Ouogona	260
Ouoman	660
Sanankourouni	1143
Sirakoro	390
Torola	104
Zanso	809
Total	17.012

- **Population totale** : elle est estimée à 17. 012 habitants
 - **Groupes ethniques majoritaires** : ils sont composés de Bambaras (85%), de Peulhs, de Dogons, des Sénoufos, de Mianka et de Bobo ; la population est très jeune : 65% de la population ont moins de 30 ans ; les femmes sont majoritaires et représentent 56% de la population totale ;
 - **Exode rural** : est très marqué et se fait vers la Côte d'Ivoire.
 - **Les infrastructures sociales**
 - **Education** : il existe quatre (4) premiers cycles, un (1) second cycle et une (1) école communautaire.
 - **Santé** : il existe trois (3) Centres de Santé Communautaires, localisés dans les villages de Manankoro, Banzana et Bamba, des Centres de soins existent à Ouogona, Kolé, Banzana et à Sanoukourouni en plus de la pharmacie privée de Manankoro.
- L'agriculture** : les principales cultures sont :
- les cultures vivrières : le maïs, le sorgho, le mil , le riz, le fonio, la patate douce, le haricot
 - les cultures de rente : l'arachide, le coton, etc.
 - les cultures maraîchères : oignon, tomate, aubergine, etc.

La pêche : est peu développée et est pratiquée le long du fleuve *Bakoye* et ses affluents.

Foresterie : les principaux produits de l'exploitation forestière sont : la cueillette, la production de bois de chauffe, le charbon de bois, le bois d'œuvre et le bois de service.

Elevage : il existe deux (2) pharmacie vétérinaires à Manankoro.

L'artisanat : est pratiqué par les forgerons, les cordonniers, les potiers, les tisserands. Les principaux produits sont : les nattes, les vannes , les paniers, les mortiers, les pilons, les escabeaux, les écuelles, etc.

Hydraulique : des forages existent presque dans tous les villages de la Commune, certains sont en mauvais état.

Sport et culture : des terrains de sports existent mais ne répondent aux normes, sauf celui de Manankoro, qui dispose aussi d'une maison des jeunes.

Infrastructure de communication : existence de pistes rurales, mais enclavement.

- **Partenariats / dynamiques sociales**

L'appui technique de la Commune est assuré par les services déconcentrés de l'Etat, le CCC, et les

ONG et les projets de développement :

- La Douane, la Santé, l'Education , la Gendarmerie, la Conservation de la nature, le SLACAER et la CMDT.
- Centre des Conseil Communal (CCC).
- J & D, GRAT, AID-Mali, AMASIDE, PAAD.

- La Commune dispose aussi de plusieurs associations et groupements, notamment :L'ASACO de Banzana, SRGB SRGB, GIE 75 ; l'Association des femmes maraîchères de Manankoro, l'Association des producteurs de bananes, Coprocuma, l'Association «Vendée- Afrique », la DE Manankoro et de Diendo, l'Association des Jeunes, , l'Association, , l'Association des Chasseurs, , l'Association des Femmes, , l'Association Pêcheurs, l'Association des Eleveurs et , l'Association les parents d'éleveurs.

3.2. Les activités économiques

La très grande pluviométrie de la zone prédispose la population aux activités économiques suivantes : L'agriculture, l'élevage, la pêche, la foresterie et l'artisanat.

L'agriculture :

4. Atouts /potentialités- contraintes et difficultés

4.1. Atouts et potentialités

Sur le plan environnemental :

- abondance de la pluviométrie ;
- réserves de forêts et de faune ;
- abondance des cours d'eau ;
- abondance de terres agricoles fertiles ;
- abondance des ressources halieutiques ;
- abondance des ressources pastorales, etc.

Sur le plan socioéconomique :

- existence des infrastructures sociales de base ;
- foire hebdomadaire importante (Mali- Cote d'ivoire) ;
- développement des activités génératrices de revenus ;
- Tourisme, etc.

4.2. Contraintes /difficultés

Sur le plan environnemental :

- Enclavement ;
- Dégradation des ressources naturelles.

Sur le plan socio économique :

- Insuffisance des infrastructures hydrauliques ;
- Ecoulement de la production agricole ;

- Insuffisance du niveau d'encadrement technique ;
- Faible capacité d'organisation des populations ;
- Insuffisance de la production agricole ;
- Fable niveau de mécanisation agricole, etc.

3.2.2.4 Communes du cercle de Yanfolila

Profil de la commune de Bolo Fouta

1. Situation géographique et administrative

Créée par la loi 960-59, du 4 novembre 1996, la Commune de Bolo-Fouta est située dans la zone Mali - Sud, dans le Cercle de Yanfolila. Elle est limitée :

- au Nord par la Commune rurale de Fargouran (Bougouni) ;
- à l'Ouest par la Commune rurale de Wassoulou Ballé ;
- au Sud- Est et à l'Est par la Commune rurale de Djiguiya de koloni.

Le chef lieu de la Commune : est Doussoudiana, situé à 45 km de Yanfolila, à 265 km de Sikasso, le chef - lieu de région et à 215 km de Bamako.

Composée de quatre villages (Doussoudiana, Lamina, N'Tomogola, et Niakoni), la Commune de Bolo- Fouta est dirigée par : un Conseil Communal de onze (11) membres ayant en charge la gestion des affaires de la Commune.

2. Conditions écologiques et environnementales

- **Relief** : est formé d'une succession de surfaces cuirassées de hauteur moyenne, de vallées et de plaines ; l'altitude moyenne peut atteindre 250 m.
- **Climat** : situé en zone soudanienne sud, la Commune de Bolo-Fouta appartient à la zone agro-écologique du Haut Bani - Niger Occidental. La pluviométrie varie entre 1200 et 1300 mm/ an. Trois saisons se partagent l'année : une saison pluvieuse de 7 mois (avril octobre), une saison sèche fraîche de novembre à janvier et une saison chaude de février à mars. La température moyenne annuelle est de 28° C.
- **Hydrographie** : la Commune est traversée par un cours d'eau temporaire et ses affluents, le *Tomé*. Son régime est régulé par quatre ouvrages hydro- agricole. On note aussi l'existence d'une mare pérenne.
- **Végétation** : elle est de type soudanien, avec une savane arborée et arbustive relativement denses par endroit, notamment autour des massifs. Les terrains bas sont le domaine de *Vitellaria paradoxa* (Karité), de *Parkia biglobosa* (nééré), de *Daniella oliveri* (santan), de Sô, de Guélé, et de Wolo, etc.
- **Zones de pâturages** : la savane arbustive et herbacée offre des pâturages relativement abondants et variés toute l'année.
- **Faune** : elle est relativement abondante et variée, notamment dans la réserve protégée ; elle est constituée de gros gibiers qui, de plus en plus, en raison de la vulnérabilité écologique, migrent vers l'extrême sud ; les espèces les plus fréquentes sont : N' son, taoù , sèsè, n'gonôro, makaran, porc, n'goloni, n'gounani, winsin, lapin, dadjé, singe n'golo, wara et beaucoup d'autres petits gibiers. Parmi les oiseaux, on note les pintades, les fracolins, les canards sauvages, le calao, le warasa et (le douga en voie de disparition) ; la faune aquatique est constituée de carpes, de silures, capitaines , konkon, sadjégué, crocodiles, tako.
- **Sols / Terres agricoles** : la Commune repose sur des formations cristallines ; les sols gravillonnaires, situés en mi pente, et les fonds de vallées avec des sols limoneux à limoneux argileux en profondeur, sont les domaines des cultures.

3. Conditions sociales et économiques

3.1. Conditions sociales

- **Composition de la Commune** : elle comprend 4 villages :

Tableau 16 : population de la commune de Bolo Fouta

Villages	Population
1. Doussoudiana	1425
2. N'tomogola	373
3. Laminina	672
4. Niakoni	897
Total	3367

- **Population totale** : elle est estimée à 3367 habitants
- **Groupes ethniques majoritaires** : ils sont composés de près de 98% de (Peuhls) et d'une minorité de Bambara, Dogon, Bozo, Malinké ; la langue parlée est le Bambara.
- **Exode rural** : elle est très marquée et se fait vers la Côte d'Ivoire.
- **Infrastructures sociales**
- **Education** : il existe cinq (5) premiers cycles, un (1) second cycle, deux (2) école communautaire, quatre (1) Centre d'alphabétisation et une (1) Medersa.
- **Santé** : toutes les infrastructures sanitaires sont regroupées au chef lieu de la Commune : 1 CSCOM, 1 Pharmacie et 1Maternité.
- **Hydraulique** : la Commune de Bolo- Fouta a à son actif 4 puits à grand diamètre, dont 2 sont en mauvais état et 9 forages, dont 7 sont fonctionnels.
- **Infrastructures de communication** : existence de pistes rurales, enclavement.
- **Sport et culture** : des terrains de sports existent, mais ne répondent pas aux normes.

3.2. Activités économiques

La très grande pluviométrie de la zone prédispose la population aux activités économiques suivantes :

- **Agriculture** : elle combine les pratiques traditionnelles et les nouvelles techniques culturales ; existence de quatre (4) ouvrages hydro agricoles favorisant la culture du riz de bas- fonds. Les différentes spéculations vivrières sont : le Maïs, le Sorgho, le Petit mil, le riz et le fonio ; les cultures de rentes sont : le Coton, la Patate, l'Igname, l'Arachide, le Niébé
- **Elevage** : le système sédentaire est le plus dominant, l'effectif de bovins est de 3350, celui des Ovins / caprins est de 4600.
- **Chasse** : elle est à la fois une activité de subsistance et une activité socioculturelle ; la faune jadis relativement riche et variée est actuellement sujette à une menace chronique de migration et de raréfaction.

- **Pêche** : pratiquée par les Bozo, la production est de plus en plus faible.
- **Exploitation forestière** : elle est de type incontrôlée et s'effectue dans le domaine forestier national protégé ; les principaux produits forestiers sont :
 - le bois énergie (bois de chauffe et charbon de bois),
 - le bois de service (perches et poteaux),
 - le bois d'œuvre (madrier, planches chevrons et lattes),
 - les produits artisanaux et de construction,
 - les fourrages herbacés et arborés, les produits de cueillette, médicinaux et d'apiculture.
- **Commerce** : existence de deux (2) marchés hebdomadaires (Doussoudiana et Laminnina),

Partenariats / dynamiques locale

Au sein de chaque village coexistent, deux formes d'organisation :

- le conseil de village composé d'un chef de village administratif et des conseillers, interlocuteurs officiels de l'administration ;
- le chef de village coutumier entouré du conseil des sages, gérant tous les aspects ayant trait à la Commune ;
- dans chaque village, il existe des organisations socioprofessionnelles chargées de l'exécution des actions de développement (Ton des femmes, Ton des jeunes, l'association des chasseurs, l'association des apiculteurs, l'association des emboucheurs, l'association de producteurs céréaliers (GPC), etc.

Les autres partenaires d'appui sont :

- l'Administration,
- le CCC,
- l'ASACO,
- la CMDT ;
- l'ONG GRAT.

4. Atouts/potentialités

4.1. Atouts/potentialités

Sur le plan environnemental :

- pluviométrie abondante
- potentiel forestier et faunique relativement dense ;
- potentiel en terres agricoles fertiles relativement important
- cheptel et ressources pastorales

Sur le plan socio économique :

- existence d'infrastructures sociales

4.2. Contraintes :

Sur le plan environnemental :

- enclavement

Sur le plan socio économique :

- faible niveau d'encadrement
- faible niveau des revenus ;
- faible niveau des rendements ;
- faible capacité d'organisation des populations ;
- difficultés d'écoulement des produits agricoles, etc.

Profil de la commune de Sankarani

1. Situation géographique et administrative

Créée par la loi 960-59, du 4 novembre 1996, la Commune rurale de Sankarani est située à 42 km de la Commune urbaine de Yanfolila, son chef lieu de Cercle ; composée de 8 villages, elle est limitée :

- à l'Est par la Commune rurale de Séré Moussa Ani Samou ;
- à l'Ouest par la République de Guinée ;
- au Nord par la Commune rurale de Tagandougou,
- au Sud par le fleuve Sankarani.

2. Conditions écologiques et environnementales

- **Relief** : est formé d'une succession de surfaces cuirassées de hauteur moyenne, de vallées et de plaines ; les plus grandes montagnes sont : *Nianikourou*, *Koben kuru*, et *satigila kuruni* ; l'altitude moyenne est de 300 m.
- **climat** : située en zone soudanienne Sud, la Commune appartient à la zone agro-écologique du Haut Bani Niger occidentale ; la pluviométrie varie entre 1000 et 1200 mm/an. Trois (3) saisons se partagent l'année : une saison pluvieuse variant de cinq (5) à six (6) mois (Juin -Octobre), une saison sèche fraîche de Novembre à Février et une saison sèche chaude de Mars à Mai ; la température moyenne annuelle est de 28° C .
- **Hydrographie** : la Commune est drainée par deux cours d'eau permanents (le *Sankarani* et le « *Phié* ») ; le barrage a créé un grand lac artificiel arrosant les trois (3) Communes (Baya, Tagandougou et Sankarani) et favorisant du coup le développement de la riziculture, du maraîchage, de la production de banane et de la pêche ; il existe également des cours d'eau temporaires comme « *kôba* », « *bôkô* », « *gouèrègouèrèmakô* » « *bambalokô* » et « *madina kôlen* ».
- **Végétation** : les terrains les plus bas sont le domaine de *Vitellaria paradoxa* (karité), du *Parkia biglobosa* (nééré), de *Daniella oliverii* (sana) de « *chô* », de « *gélé* » et même de « *wôlô* ».
- **Pâturages** : le potentiel fourrager global est relativement élevé.
- **Faune** : les espèces les plus fréquentes sont : mankarani, Minan, les phacochères, les singes, les cynocéphales, n'koloni, winsin, lièvre. Parmi les oiseaux on note la présence des perdrix, des pintades, « *buru* », l'épervier, les tourterelles, les « *chôrons* », les charognards et même les hérons etc.... La faune aquatique est constituée de carpes, de silures, de capitaine, de « *konkon* » de « *sadjèkè* », de caïman, de « *tako* », d'hippopotames, de « *samou* », de « *nana* », des galia, des tortues, des poissons électriques, des « *n'kôlon* » des « *falakalen* » et des « *bamban* », etc.
- **Sols** : la Commune repose sur des formations cristallines. Les sols gravillonnaires, situés à mi-pente et les fonds de vallées avec des sols limoneux à limono argileux en profondeur, sont les domaines de l'agriculture ; les eaux du barrage ont englouti une bonne partie des terres agricoles.

Conditions sociales et économiques

3.1. Les conditions sociales

- **Composition de la Commune** : elle comprend 8 villages :

Tableau 17 : Population de la commune de Sankarani

Villages	Population
1. Bambadala	634
2. Bambala	1014
3. Faraba	1184
4. Farani	1152
5. Fingouana	725
6. Koléna	434
7. Madinacoun	300
8. Madinadiou	878
Total	6626

- **Population totale** : elle est estimée à 6626 habitants
- **Groupes ethniques majoritaires** : sont essentiellement composés de Peuhls (SIDIBE). Cependant, on y rencontre aussi des Malinkés, des Bozos, des Somonos, des Bambaras ; les femmes et les jeunes sont majoritaires et représentent 94% de la population totale ;
- **Exode rural** : elle est très marquée et se fait vers la Guinée et la Côte d'Ivoire.
- **Infrastructures sociales**
 - **Education** : le premier cycle de l'enseignement fondamental comprend : cinq (5) Ecoles, dont quatre (4) Ecoles Communautaires, et une (1) Ecole classique ; Il existe également deux (2) Centres d'alphabétisation.
 - **Santé** : la couverture sanitaire reste encore insuffisante en infrastructures , en équipements et en personnels ; la Commune ne possède qu'un (1) Centre de Santé Communautaire opérationnel, une (1) Maternité et une (1) Pharmacie ; sur le plan du Personnel, on note un (1) aide soignant, une matrone et sept (7) accoucheuses traditionnelles.
 - **Hydraulique** : la Commune possède onze (11) forages, dont 4 à Bambala, 4 à Faraba, 1 à Farani, 1 à Fingouana, 1 à Madinacoun ; deux (2) puits à grand diamètre, dont 1 à Bambala et 1 à Farani.
 - **Sport et culture** : des terrains de sports existent, mais ne répondent aux normes.
- **Partenariats / dynamique locale**
 - L'appui technique de la Commune est assuré l'Administration et le CCC.
 - La Commune dispose aussi de plusieurs associations et groupements, notamment : l'Association des Jeunes, , l'Association des Femmes, l'Association des Chasseurs, l'Association Pêcheurs, l'Association des Eleveurs et l'Association les parents d'éleveurs.

3.2. Les activités économiques

La très grande pluviométrie de la zone prédispose la population aux activités économiques suivantes :

- **Agriculture** : elle est dominée par les pratiques traditionnelles et les nouvelles techniques culturales ; les différentes spéculations vivrières sont : le Maïs, le Sorgho, le Petit mil, le riz et le fonio ; les cultures de rentes sont : le Coton, la Patate, l'Igname, l'Arachide, le Niébé
- **Elevage** : le système sédentaire est le plus dominant ; les espèces dominantes sont : les bovins les ovins et les caprins.
- **Chasse** : elle demeure une activité à la fois de subsistance et socio- culturelles
- **Pêche** : très active, la quantité moyenne de poissons pêchés varie de 3 tonnes (Août-Décembre) à 16 tonnes (Janvier -Juillet) par jour.
- **Exploitation forestière / Cueillette** : les principaux produits forestiers sont :
 - le bois énergétique (bois de chauffe et charbon de bois)
 - le bois d'œuvre et bois de service (perches)
 - les produits artisanaux,
 - les fourrages,
 - les produits de cueillettes (karité, néré, n'tômôlon, zaban etc.
 - les produits médicinaux et d'apiculture.
- **Commerce** : principalement axé sur la vente du poisson.
- **L'artisanat** : repose principalement sur la poterie, la menuiserie, la maçonnerie, la forge et n'est pas trop développée dans la zone.
- **L'orpaillage** : cette activité se pratique par fonçage de puits et curage de fonds de cours d'eau. Les femmes y sont fréquentes.

4. Atouts et contraintes

4.1. Atouts/potentialités

Sur le plan environnemental

- Pluviométrie abondante ;
- le fleuve Sankarani ;
- réserve de forêt .

Sur le plan socio économique

- production de poissons ;
- navigation ;

4.2. Contraintes et difficultés

Sur le plan environnemental

- enclavement ;
- dégradation des ressources naturelles ;

Sur le plan socio économique

- faible niveau des revenus ;
- faible niveau des rendements ;

- insuffisance de la production agricole ;
- faible capacité d'organisation des populations ;
- insuffisance des infrastructures sociales, etc.

3.2.2.5 Communes du cercle de Gao

Profil de la commune de Gounzoureye

1. Situation géographique et administrative de la commune

La commune de Gounzoureye est issue de l'ancien arrondissement central de Gao. Elle est composée de 13 villages (*Koima, Tchirissoro, Sadou, Lobou, Sidibé, Kosseye, Gorom Gorom, Kadji, Wabaria, Arhabou, Tacharane, Bagoundjél et Bagoundjéll*), situés le long du fleuve Niger, avec pour chef lieu de commune *Wabaria*. Elle est dirigée par un Conseil Communal de 23 membres. Les principaux partis politiques de la commune sont : l'*ADEMA, l'URD, le MPR, le RPM et le CNID*.

Les limites de la Commune sont :

- au nord : la commune de *Soni Ali Ber* ;
- au sud : la commune de *Gabero* ;
- à l'est : la commune de *Anchawadj et Gao* ;
- à l'ouest : la commune de *N'tillit*.

2. Conditions écologiques et environnementales

Le relief : le relief de la commune est monotone et est dominé par la présence de grosses dunes surtout dans le *Gourma*. Cependant, cette monotonie est rompue par endroits par quelques plateaux de faible altitude (50 à 100m).

Le climat : à l'instar d'une grande partie des communes de la région, le climat est de type sahélien, caractérisé par une alternance de deux saisons. Une saison sèche de 8 à 9 mois et une saison pluvieuse de 3 à 4 mois. La moyenne annuelle de la quantité de pluie varie entre 200 à 300 mm d'eau. Les principaux vents sont : *l'Harmattan et la Mousson*.

L'hydrographie : la Commune de Gounzoureye est traversée du nord au sud par le fleuve Niger sur une distance d'environ 40 km. En plus du Niger, on note aussi la présence de quelques mares temporaires comme celle de *Tidjalalen*

La végétation : la végétation est constituée de steppes arborées et arbustives, avec prédominance des acacia, notamment : *Acacia seyal, Acacia nilotica, Acacia ehrenbergiana, Zizuphus mauritiana, Balanites aegyptiaca., Maeuria crassifolia, Tenax, le Calotropis procera*. Les espèces herbacées dominantes sont : le *Panicum turgidum, le Cenchrus biflorus* (cram-cram), *Leptadenia pyrotechnica*, etc. Elles constituent avec le *bourgou*, l'essentiel des pâturages.

Les sols : les sols sont de types argilo-sablonneux, très appropriés pour la riziculture, le mil dunaire et le gros mil de décrue.

3. Les conditions sociales et économiques

3.1. Les conditions sociales

La population : la commune compte une population d'environ 34 095 habitants ; elle est essentiellement composée de Sonrhaï, de Peulh, de Tamacheq et d'Arabes concentrés le long du fleuve Niger, avec une densité moyenne de 6 à 7 habitants au km².

L'exode des jeunes se fait en direction des grandes villes comme Gao, Mopti, Sikasso et Bamako, ainsi que vers les pays voisins comme le Niger, le Ghana et le Nigeria.

La principale religion de la commune est l'Islam, répartie en plusieurs confréries, notamment la *Tidjania* et la *Kadria*.

Les infrastructures sociales : le degré d'équipement de la commune en infrastructures est moyen, malgré les actions de l'Etat, des ONG, des Programmes et Projets. On note entre autres :

- **L'éducation** : la commune compte au total 16 écoles primaires, 4 seconds cycles et 5 centres d'éducation pour le développement (CED). Ces écoles toutes publiques connaissent également des problèmes d'équipement et de personnels enseignants.
- **La Santé humaine** : la commune dispose de 3 centres de santé communautaires inégalement répartis sur le territoire de la commune. Il s'agit des centres de santé de Tacharane, de Lobou et de Wabaria. Ces infrastructures connaissent des problèmes de personnels, d'équipements et de dotation en médicaments essentiels.
- **La santé animale** : la commune de Gounzoureye compte au total 3 parcs de vaccination, notamment à Tacharane, Wabaria et Lobou. Ces parcs inégalement répartis demeurent insuffisants pour la couverture vaccinale de la commune. La commune ne dispose d'aucun dépôt de pharmacie vétérinaire ; l'approvisionnement en vaccin et autres produits se fait à partir de la ville de Gao.
- **Les aménagements hydro agricoles** : l'équipement de la commune en aménagement hydro agricole est faible par rapport à l'importance des superficies cultivables. Il existe 5 périmètres irrigués dans la commune, notamment à Koïma, Gorom Gorom et Tacharane. Les ouvrages de submersion contrôlée atteignent une centaine. Les digues de ceinture réalisées par les populations et les intervenants ne suffisent plus à sécuriser les champs contre les inondations et les poissons rhizophages.
- **L'hydraulique** : la Commune compte 102 puits, dont seulement une soixantaine est fonctionnelle, et 20 forages équipés. La zone pastorale ne dispose d'aucun point d'eau moderne.
- **Les infrastructures marchandes** : la Commune compte au total 5 marchés hebdomadaires, notamment à Koïma, Kosseye, Kadji, Bagoundjé et Tacharane. Tous ces marchés souffrent de problèmes d'équipement et d'aménagement (hangars, magasins, etc.)
- **Les banques de céréales** : la Commune dispose d'une trentaine de banques de céréales financée par les ONG et les projets, ces infrastructures ne fonctionnent pas, pour la plupart, à cause du faible niveau d'organisation et du manque de formation et d'encadrement des bénéficiaires. Ces banques de céréales et magasins de stockages sont inégalement répartis et n'arrivent pas à satisfaire les besoins des populations.
- **Le système financier décentralisé** : il n'existe pas de caisse de crédit ou de structure bancaire, les seuls modes de financement demeurent les prêts apportés par quelques ONG, à travers les activités régénératrices de revenus. Ces activités également souffrent du faible niveau d'organisation, de formation et d'encadrement des bénéficiaires.

Principaux partenaires : outre, le CCC et les services déconcentrés de l'Eta, la Commune collabore avec les partenaires suivants :

- Projet de Développement de l'Élevage au Nord Est du Mali ;
- World Education ;
- Programme de Gouvernance Partagée ;

- Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales ;
- Tassaght ;
- Greffa ;
- OXFAM GB;
- PAM, etc.

3.2. Les activités économiques de la Commune

Les principales activités économiques de la commune sont :

L'agriculture : elle porte sur la culture du *riz* de submersion, le *riz* irrigué, le *sorgho de décrue* et le *niébé*, le long des plaines alluvionnaires de la vallée. Malgré la fertilité des sols, elle est tributaire des aléas climatiques tels que les sécheresses récurrentes, les sauteriaux et les oiseaux granivores auxquels s'ajoutent aussi le manque d'encadrement, la faible capacité d'organisation des populations et l'absence d'équipement adéquat. Le maraîchage est une activité qui se développe et connaît une très forte implication des associations féminines ; la production porte surtout sur les légumineuses et les tubercules, procurant des revenus assez substantiels.

L'élevage : deuxième principale activité après l'agriculture, l'élevage occupe toute la population. C'est un élevage extensif axé sur les *bovins*, les *ovins*, les *caprins*, les *assins*, les *équins*, et les *camelins*. Comme l'agriculture, l'élevage est victime du manque d'organisation, d'équipement et d'encadrement des éleveurs.

La pêche : elle est pratiquée par la majorité de la population sédentaire, elle alimente un marché florissant fréquenté par des commerçants de poissons en provenance de Bamako et de Niamey au Niger. Elle reste néanmoins tributaire des aléas naturels : faiblesse de la crue, ensablement du fleuve, ainsi que les problèmes liés à l'organisation et à l'équipement des producteurs.

Le commerce : il vient en complément aux activités ci-dessus citées et porte sur le *bétail*, les *céréales*, le *poisson* et surtout d'*articles divers* (*thé, sucre, laits, semoules, dattes, tissus, tabacs*) en provenance de l'Algérie et des autres pays voisins. La commune dispose de 5 marchés : *Koïma, Bagoundjé, kosseye, Tacharane et Bilalikoïra*. Ce dernier marché constitue le 3^e grand marché à bétail du Mali de par son importance. Les principales zones d'approvisionnement sont : Gao, Mopti, Sikasso et Bamako.

L'artisanat : il porte sur :

- les produits de maroquinerie (sacs, chaussures, oreillers, pochettes...) ;
- les produits de la forge : couteaux, houes, dabas, pioches, râteaux, binettes, haches ;
- les produits de la poterie : canaris, jarres, gouttières ;
- les produits de la vannerie : éventails, paniers, etc.

4. Principaux atouts et contraintes

3.1. Principaux atouts

Sur le plan environnemental :

- présence du fleuve (Bac) ;
- la position géographique de la Commune (située sur la route du Niger) ;
- les grandes plaines alluvionnaires ;
- abondance des terres agricoles.

Sur le plan socio économique :

- les ressources humaines (population) ;
- la présence du fleuve Niger ;
- le tourisme (existence de nombreux sites touristiques) ;
- le fort potentiel de cheptel ;
- la gestion des affaires locales par les élus (bonne gouvernance locale) ;
- la diversité et les engagements des partenaires au développement.

3.2. Contraintes principales

Sur le plan environnemental :

- enclavement de la commune ;
- désertification et l'ensablement ;

Sur le plan socio économique :

- analphabétisme des populations ;
- faible niveau d'organisation ;
- faiblesse des revenus des populations ;
- faible mobilisation des ressources ;
- faible niveau d'équipement de la commune ;

Profil de la commune de N'Tilit

1. Situation géographique et administrative

Créée par la loi 960-59, du 4 novembre 1996, la Commune de N'Tilit est issue de l'ancien arrondissement du même nom N'TILIT. Elle est située à 120 Km au sud - ouest de la ville de Gao. Ses limites sont :

- au nord par la Commune de Gounzoureye ;
- au sud par les provinces du Soum et de l'Oubritenga (Burkina) ;
- à l'est par les Communes de Gabero et de Tessit ;
- à l'ouest par les Communes de Gossi et de Quinerdane.

La Commune compte une population totale de 15.084 habitants, 21 fractions et un conseil communal de 17 membres élus aux élections communales, du 30 Mai 2004.

2. Conditions écologiques et environnementales

Le relief : la Commune dispose d'un relief assez monotone, rompu par endroit par de grandes étendues dunaires (mortes et vives) et des plateaux rocheux surplombant la vallée du fleuve.

Le climat : la Commune connaît un climat de type sahélien, caractérisé par l'alternance de deux saisons. Une saison sèche de 9 à 10 mois et une saison pluvieuse de 2 à 3 mois, avec des pluies atteignant rarement 300 mm d'eau par an. Les températures moyennes annuelles varient entre 30 à 45°C. Les vents dominants sont l'*Harmattan* et la *Mousson*.

La végétation : la végétation est constituée de steppes arbustives, avec prédominance des acacia, notamment : *Acacia seyal*, *Acacia nilotica*, *Acacia ehrenbergiana*, *Zizuphus mauritania*, *Balanites aegyptiaca*, *Mauria crassifolia*, *Calotropis procera*. Le tapis herbacé est composé de : *Panicum turgidum*, *Cenchrus biflorus* (cram-cram), *Leptadenia pyrotechnica*, constituant la base des pâturages.

La faune : elle est en voie de disparition, cependant, on y rencontre : des biches, des outardes, des pintades, des francolins, des tourterelles, etc. ; parmi les prédateurs, on rencontre des chacals et des hyènes.

L'hydrographie : elle est constituée d'oueds, de mares temporaires et de mares pérennes telles que celles de Marsi, de Doro et de Doreye et de Egafnarodj ; ces mares servent de zone de repli pour le cheptel pendant la saison sèche.

Les sols sont essentiellement d'origine dunaire, mais on y rencontre aussi des sols de types sableux, rocheux, latéritiques ; limoneux et argilo – sableux dans les fonds des mares et dans les vallées.

3. Conditions sociales et économiques de la Commune

3.1. Les conditions sociales

La population : la Commune de N'Tilit compte une population totale de 15.084 habitants, répartie entre 21 fractions. Elle est majoritairement composée de Kel Tamacheq, de Peuls, d'Arabes et de Sonrhaye. Les migrations de la population sont dirigées vers la ville de Gao, Bamako, Niger, Burkina Faso et l'Arabie Saoudite. La principale religion est l'islam.

Les infrastructures sociales : la commune de N'Tillit est moyennement équipée en infrastructures. On y note entre autres :

L'éducation : la Commune compte 4 écoles primaires et un second cycle.

La santé humaine : la Commune dispose de 2 centres de santé communautaires, notamment à Ntillit et Marsi plus un poste de santé avancé à Doro. L'approvisionnement en médicaments se fait à partir de la ville de Gao. Ces centres de santé n'arrivent pas à satisfaire les besoins réelles des populations du fait de leur mauvaise répartition dans l'espace, de leur sous équipement et du manque de personnel qualifié.

La santé animale : la Commune dispose de 4 parcs de vaccination, notamment à Doreye, à Intillit, à Doro et à Marsi. Il n'existe aucun dépôt vétérinaire fonctionnel dans la Commune L'approvisionnement en produit vétérinaire se fait à partir de Gao.

Les aménagements hydro agricoles et hydrauliques : Commune purement pastorale, Intillit ne compte que deux ouvrages agricoles, comme les digues de retenues d'eau à Ntahaka et à Doro. Des aménagements de mares visant la reconversion des éleveurs à l'agriculture ont été financés par les ONG, notamment World Vision et Tassaght. La Commune compte également une centaine de puits et de forages inégalement répartie, ainsi que des puisards.

Les Infrastructures marchandes : la Commune de Ntillit compte 4 marchés hebdomadaires situés respectivement à Doro, à Doreye, à Ntahaka et à Intillit. Ces marchés connaissent des problèmes d'aménagement et d'équipement.

Les banques de céréales : la Commune dispose d'une trentaine de magasins de stockage, notamment à Ntahaka, à Doro, à Doreye, à Intillit, à Marsi, à Tintihidjiren et à Egafnarodj. Ces banques de céréales et magasins ont été construites par les ONG Tassaght et Action contre la Faim (ACF).

Le système financier décentralisé : aucune caisse de crédit n'existe dans la Commune, le seul système de crédit est celui financé par l'ONG Tassaght, consistant à faire des prêts d'argent aux associations féminines.

Les principaux partenaires :

- Projet d'Appui au Développement de l'Élevage au Nord Est du Mali (PADENEM)
- Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT)
- Programme Biodiversité du Gourma
- TASSAGHT
- OXFAM GB
- PAM

3.2. Les activités économiques

Les principales activités économiques de la Commune sont :

L'élevage : c'est la première activité dans la commune Il porte sur les bovins, les ovins, les caprins, les asins, et camelins. Pour l'année 2003, il a été recensé 1.287 bovins, 16.835 ovins caprins, 2.454 asins, 677 camelins. Les retombées de cette activité demeure insignifiantes dans le développement du fait du mauvais encadrement des producteurs.

L'agriculture : elle est pratiquée sur certaines mares. Elle porte sur la culture du sorgho de décrûe. A cette agriculture s'ajoute le maraîchage pratiqué par les populations résidants près des mares permanentes. Cette agriculture est tributaire de certains facteurs socio économiques (les us et coutumes, culture.....).

La foresterie : elle porte sur la cueillette de jujubes, dattes, de fonio et de cram cram. Ce secteur connaît un problème de valorisation.

Le commerce : la commune dispose de 4 marchés hebdomadaires (N'Tillit, Doro, N'Tahaka, Dorèye) . Le commerce porte sur les céréales, le bétail, les tissus et les articles divers (thé, sucre, tabac) Les principales zones d'approvisionnement sont la ville de Gao, de Mopti, Bamako et Gorom Gorom et Dori au Burkina Faso.

L'artisanat : il porte sur : les produits de maroquinerie (sacs, chaussures, oreillers, pochettes...) ; les produits de la forge : couteaux, houes, dabas, pioches, râteaux, binettes, haches...

4. Atouts et contraintes

4.1. Principaux atouts

Sur le plan environnemental :

- potentiel forestier et faunique ;
- existence de mares pérennes ;
- potentiel fourrager important

Sur le plan socio-économique :

- potentiel élevé de cheptel
- existence de nombreux sites touristiques
- Commune frontalière (située sur la route du Burkina Faso)

4.2. Principales contraintes

Sur le plan environnemental :

- Enclavement de la Commune ;
- Insuffisance de la pluviométrie ;
- Dégradation des ressources naturelles.

Sur le plan socio-économique :

- Faible niveau d'organisation des populations ;
- Faiblesse des revenus des populations
- Faible niveau d'équipement de la Commune.

3.2.2.6 Communes du cercle de Ménaka

Profil de la commune de Anderanboukane

1. Situation géographique et administrative de la Commune

La Commune d'Andéramboukane a été créée en 1999, par la loi N° 96-059, du 4-11-1996. Elle couvre une superficie de 10.000km² (est.). Le terme Andéramboukane possède plusieurs origines, selon les spécialistes :

- la vallée des lions (*Adar'N'Bikar*)
- la vallée du Boucar (tissu noir indigo : le *bukar* en Tamasheq)
- la vallée des Boubacar (Boubacar était un grand commerçant de *bukar*)
- le pied de Boubacar (le même Boubacar s'est fait dévorer par les lions qui ne lui laissèrent que son pied '*Adar*').
- le destin est entre tes mains' (selon des gravures rupestre anciennes), '*la trace de Bucar*' version mythologique selon laquelle un chameau égaré nommé *Bucar* fut retrouvé par son propriétaire au pied de la colline.

La Commune d'Andéramboukane, au nord-est du Mali, est située à 1.600 km de Bamako, à 420 km de Gao, le chef lieu de région et à 90 km de Ménaka, le chef lieu du Cercle. Commune frontalière avec le Niger, elle est limitée :

- au nord par la commune d'Inékar ;
- au sud par la circonscription de Banibangou (Niger) ;
- à l'ouest par la Commune de Ménaka ;
- à l'est par la circonscription d'Abala (Niger).

2. Condition écologiques et environnementales

Le relief : est caractérisé par des plaines, des dunes de sable fixes, des oueds par endroits surplombées par des collines granitiques, situées du côté Nord du chef lieu de la Commune. Il faut noter l'existence de deux grandes vallées qui traversent la Commune du Nord vers le Sud, notamment la vallée de *l'Azawagh*, berceau de la civilisation *tamasheq*, et la vallée de *L'Azar*.

Le climat : est de type nord sahélien caractérisé par l'alternance d'une saison pluvieuse allant sensiblement de juin à septembre et d'une saison sèche allant d'octobre à mai. La température moyenne annuelle est de 25°C avec des extrêmes allant de 14°C en janvier à 45°C en avril-mai. La précipitation moyenne annuelle s'élève à 350mm, avec cependant une évaporation annuelle de l'ordre de 3m. Les principaux vents sont *l'harmattan* et *la mousson*.

L'hydrographie : les eaux de surface forment des mares permanentes, notamment la mare d'Andéramboukane, la mare d'Inkachewane, la mare de Tagwalt, et un grand nombre de mares temporaires qui se réduisent au fur et à mesure de l'avancée de la saison sèche.

La végétation: La végétation est constituée d'*Acacia nilotica*, *Acacia seyal* , *Salvadora persica*, *Balanites aegyptiaca*, *Ziziphus mauritiana*, pour les principaux arbres et arbustes. Les espèces herbacées sont, principalement : *Panicum Targidiu*, *Cenchrus biflorus* (cram-cram), *Leptadenia pyrotechnica*, etc. .

La faune : malgré la disparition de nombreuses espèces, on rencontre encore de nombreux animaux sauvages, notamment : petits ruminants, biches; oiseaux: outardes, pintades, perdrix, tourterelles, canards sauvages, cigognes, rapaces ; parmi les prédateurs, on peut rencontrer des chacals et des hyènes

Les sols : sont de types dunaires, latéritiques, gravillonnaires, sableux et rocheux et limoneux dans les vallées. A part les terres dunaires (dunes morte) et les terres limoneuses de fonds de mare, la plupart de ces sols sont impropre à l'agriculture.

3. Conditions sociales et économiques

3.1. Conditions sociales

- **La population de la Commune**

La population de la Commune est de 23.980 habitants réparties entre 16 fractions nomades et 1 village. Les fractions Dawshaq et Bella sont les groupes ethniques majoritaires.

Tableau 18 : Villages de la come de Anderanboukane

Village	Andéramboukane	
Fractions	Tabaho Tarbanassa Ibhawan Kel Tabonate Imajoren Tamizguida Imajoren Essouk Targaïtamout Wan Agayok Tamizguida Bellah	Kel Tabanante Tegassaste Igueressouane Tagassassante Ikarkawane Targaïtamout Kel Wan Adrar I Hadj Moussa

Le Conseil municipal : est composé de 23 conseillers. L'organe exécutif est constitué d'un Maire et trois adjoints renforcés dans leur mission par un personnel composé d'un secrétaire général, un régisseur de recettes, un régisseur de dépenses et un gardien.

Les compétences en matière d'hydraulique de la Commune sont désormais transférées à un Syndicat Intercommunal à vocations multiples : Sivom Aman Iman – Ménaka. Il se poursuit au niveau de toutes les Communes du Cercle de Ménaka, une réflexion pour la gestion intercommunale des ressources pastorales, la conservation de l'environnement et la lutte contre la dégradation des ressources naturelles en général.

- **Les infrastructures sociales :**

L'éducation : se traduit par 8 écoles de premier cycle répartis dans la commune et un second cycle au chef lieu, relevant toutes du Centre d'Animation Pédagogique de Ménaka. Il est à noter que les résultats des examens de fin de second cycle ont été exceptionnels en 2005 à Andéramboukane.

La santé : trois Centres de santé Communautaire (CSCOM) sont répartis dans la Commune : le CSCOM de Andéramboukane, le CSCOM Inchinanane et le CSCOM Tagalalt. Ce réseau est complété par une stratégie de santé mobile à dos de chameau. Notons qu'il existe des points d'eau modernes au niveau de tous les CSCOM, et de toutes les écoles.

L'hydraulique : les eaux souterraines sont exploitées à travers 43 puits, dont 18 fonctionnent, 5 forages à motricité humaine, dont un seul fonctionne et 2 pompes solaires.

Communications : Commune transfrontalière, Andéramboukane est située sur un axe commercial malheureusement limité par la mauvaise qualité des routes. L'accès à la Commune est cependant possible en toute saison par la route Nationale en provenance de Gao (6 heures) ou de Niamey (6 heures). Un réseau de pistes communales et intercommunales permet de relier les localités.

- **Services techniques déconcentrés intervenant dans la Commune :**

On dénombre des services techniques déconcentrés, à savoir :

- la sous-préfecture ;
- l'ACAER ;
- le service de la réglementation et du contrôle ;
- le service de la conservation de la nature ;
- la Douane ;
- le Centre de Conseil Communal (CCC).

- **Autres organismes d'appui technique et de développement intervenant dans la Commune**

- Projet d'élevage : Projet de sélection et de multiplication du Zébu Azawak ;
- 1 Source recensement électoral 200 ;
- Appui institutionnel, développement rural : Istituto VIA ;
- Hydraulique: Projet d'appui à la décentralisation de l'hydraulique ;
- Elevage et développement rural: PADENEM ;
- Appui institutionnel: CCC (SNV) ;
- ONG locales oeuvrant dans le développement rural: ASDN, ASAPS, GAIB, Nouveaux horizons ;
- Entreprises de la Commune (GIE) ;
- Assainissement, études, suivi, montage de projets : ADL et GDDCM ; EFES pour le suivi.

3.2. L'économie de la Commune

La vie économique de la Commune est essentiellement basée sur l'élevage de chameaux, bovins, caprins, ovins, équidés à quoi s'ajoutent des activités agricoles (mil), de maraîchage et de cueillette. La pêche est une activité qui prend de plus en plus de l'importance, elle occupe plus de 182 pêcheurs, et permet des transactions financières rentables. L'artisanat se modernise. Les activités commerciales se développent de plus en plus au niveau de quatre marchés importants : *Andéramboukane, Inchinane, Tagalalt, Tamalat* ; les taxes prélevées procurent à la Mairie des sources de revenus nécessaires à son fonctionnement.

Anderanboukane est le berceau de la race bovine *Azawade* recherchée pour sa résistance et la qualité de son lait. C'est aussi la zone de prédilection du lévrier, chien de haute taille, très endurant pour la chasse.

4. Atouts/potentialités –contraintes /difficultés

4.1. Atouts/potentialités

Sur le plan environnemental :

- Potentiel forestier et faunique relativement important ;
- Présence de plusieurs mare permanentes ;
- Potentiel halieutique relativement important ;
- Potentiel en cheptel très important ;
- Bon potentiel fourrager pendant l'hivernage

Sur le plan socio-économique :

- Tenue régulière de sessions communales (bonne gouvernance locale) ;
- Bonne couverture en infrastructures sociales de base ;

- Dynamique sociale : présence d'associations, de services déconcentrés et de partenaires au développement ;
- Bonne mobilisation des ressources financières ;
- Carrefour commercial entre Ménaka et les villes frontalières du Niger ;
- Développement de l'artisanat ;
- Existence d'un festival annuel

4.2. Contraintes/difficultés

Sur le plan environnemental :

- Insuffisance de la pluviométrie, désertification ;

Sur le plan socio-économique :

- Analphabétisme ;
- Insuffisance de l'encadrement technique ;
- Insuffisance de la production agricole ;
- Dégradation des ressources naturelles, etc.

Profil de la commune de Alata

1. Situation géographique et administrative

Créée en 2002, la Commune d'Alata est la dernière-née des collectivités territoriales dans le Cercle de Ménaka. Située à 265 km, du chef lieu de Cercle, elle couvre une superficie d'environ 7 000 km², pour une population d'environ 5800 habitants, essentiellement nomade, répartie entre 16 fractions dont, 9 fractions Chamanamas, 6 fractions Imrad et 1 fraction Imaghrane. Les limites de la Commune sont :

- au nord par la Commune rurale de Tinassako (Kidal) ;
- au sud par les Communes rurales de Tidarmène et Inekar ;
- à l'ouest par la Commune rurale de Intaguedit;
- à l'est et au sud par le Niger (Egarac)

Malgré sa position très septentrionale, cette Commune recèle les meilleurs pâturages et terres salées qui polarisent les animaux tant du Cercle de Ménaka, que ceux en provenance de Kidal et des provinces voisines du Niger.

2. Conditions écologiques et environnementales

Le relief : est essentiellement constitué de plaines, de dunes (vives et mortes), de collines, d'affleurements rocheux et de vallées encaissées.

Le climat : est de type semi-désertique, caractérisé par une longue saison sèche et une courte saison pluvieuse, dont la moyenne annuelle dépasse rarement 100 à 200 mm d'eau.

L'hydrographie : les eaux de surfaces forment des oueds et des mares temporaires pendant l'hivernage ; seule la mare de *Sahène* est permanente.

La végétation : est de type steppique, constituée d'arbustes et d'herbes ras couvrant les sols sableux. Pour l'essentiel, les espèces ligneuses les plus fréquentes sont les suivantes : *Acacia seyal*, *Acacia nilotica*, *Acacia ehrenbergiana*, *le Zizuphus mauritiana*, *Balanites aegyptiaca*, *le Maeuria crassifolia*, *le Tenax*, *Calotropis procera*. Les espèces herbacées sont, principalement : *le Panicum Targidium* , *le Cenchrus biflorus* (cram-cram), *Leptadenia pyrotechnica*, etc. ; elles constituent avec les terres salées les meilleurs pâturages du Cercle de Ménaka.

La faune : malgré, la disparition de nombreuses espèces, on y rencontre : biches, outardes, pintades, francolins, tourterelles ; parmi les prédateurs, on peut rencontrer aussi des chacals et des hyènes.

Les sols : sont essentiellement constitués de dunes (dunes vives et dunes mortes), d'amas de cailloutis, de terres rocheuses, de bassins limoneux, etc. Ils sont impropres à l'agriculture.

3. Conditions sociales et économiques

3.1. Conditions sociales

- **La population** :

Elle est estimée à 5800 habitants ; les groupes ethniques majoritaires sont les Chamanamas, les Imrad et les Imaghrane. L'exode rural est très marquée et se fait vers Ménaka, Kidal, Ansogo et Gao.

- **Les infrastructures sociales**

L'éducation : il existe un (1) premier cycle à Sahen et à Teguert

La santé : il existe une (1) infirmerie ambulante avec des aides soignants.

L'hydraulique : il existe deux (2) puits à Ibalaghan et à Teguerert ; deux (2) Forages à Tindoudou et à Ifalfalan. Le reste des points est essentiellement constitué de puisards.

Marchés : la Commune est dotée de trois marchés sans clôture à Teguerert, Infalfalane et à Sahen.

Magasins : il existe quatre (4) magasins en semi-dur à Teguerert, Sahen , Azarzi, et à Wartakana.

- **Partenariats / dynamiques sociales**

Outre, le CCC et les services déconcentrés de l'Etat qui accompagnent les collectivités dans leurs efforts de développement, quelques ONG interviennent aussi sur la Commune ; ce sont : GARI, ASDN, OXFAM, Nouveaux horizons.

3.2. Activités économiques de la Commune

L'économie de la commune repose essentiellement sur l'élevage, le commerce et l'artisanat.

L'élevage : c'est la principale activité économique ; les espèces les plus élevées sont : les camelins, les bovin, les ovins, les caprins, et les assins.

Le commerce : il porte surtout sur les denrées alimentaires et les animaux, il connaît un essor assez dynamique, suite aux transactions avec les commerçants algériens.

L'artisanat : il demeure la principale activité génératrice de revenus des femmes. Les articles les plus courants sont : les colliers, les coussins, les perles, les nattes, etc.

4. Atouts et contraintes

4.1. Atouts/potentialités :

Sur le plan environnemental :

- potentiel fourrager et faunique relativement important ;

Sur le plan socioéconomique :

- potentiel en ressources pastorales important

4.2. Contraintes/difficultés

Sur le plan environnemental :

- insuffisance de la pluviométrie ;
- enclavement ;
- dégradation des ressources naturelles ;
- absence de terres agricoles ;

Sur le plan socioéconomique :

- insuffisance notoire d'infrastructures sociales et économiques de base (école, centre de santé, points d'eau modernes, marchés, etc.) ;
- insuffisance d'encadrement technique.
- insécurité alimentaire

V - CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conclusion :

Dans le cadre de la réalisation de cette étude « *Environnement et Pauvreté* » au Mali, il nous a été demandé d'élaborer un cadre méthodologique permettant de sélectionner des zones et des sites d'intervention pour le projet « *Renforcement des capacités nationales et locales pour une meilleure articulation des politiques environnementales dans la lutte contre la pauvreté* ».

Aux termes de nos investigations et en conformité avec les objectifs de l'étude, les résultats atteints se résument comme suit :

1. L'élaboration d'une démarche méthodologique : privilégiant une approche participative et systémique intégrant la revue documentaire, l'élaboration des outils et techniques d'investigation, le processus de sélection des Cercles, les procédures de choix des Communes d'intervention du projet et les réunions de validation des résultats par le Comité de Pilotage.

2. La sélection de six (6) Cercles : selon trois types de critères - les critères de vulnérabilités écologiques (la pluviométrie, les ressources fourragères, les ressources en sols et l'occupation des terres) et les critères de vulnérabilité socioéconomiques (démographie, hébergement, alimentation, santé et éducation), et des critères de vulnérabilités structurelles combinant les deux précédents ; ces Cercles sont :

- Région de Kayes : Kita et Bafoulabé ;
- Région de Sikasso : Bougouni et Yanfolila ;
- Région de Gao : Gao et Ménaka.

3. A l'intérieur de chacun de ces Cercles ainsi retenus, deux (2) Communes dont une très pauvre et l'autre moins pauvre ont été choisies par les autorités administratives en collaboration avec les collectivités territoriales, la société civile et le CCC, soit un total de 12 Communes potentiels. Les critères de choix sont les mêmes que ceux qui ont prévalu à la sélection des Cercles ; ces Communes sont :

- Cercle de Kita : Koulou Baleya (Commune très pauvre) et Foula Madina (Commune moins pauvre) ;
- Cercle de Bafoulabé : Nianbia (Commune très pauvre) et Oualia (Commune moins pauvre) ;
- Cercle de Bougouni : Bladié Tiémama (Commune très pauvre) et Sibirila (Commune moins pauvre) ;
- Cercle de Yanfolila : Sankarani (Commune très pauvre) et Bolo fouta (Commune moins pauvre) ;
- Cercle de Gao : In Tilit (Commune très pauvre) et Gao (Commune moins pauvre).
- Cercle de Ménaka : Alata (Commune très pauvre) et Andaranboukane (Commune moins pauvre).

4. La visite des Communes visant à les informer du choix porté sur elles dans le cadre de la mise en oeuvre de ce projet et à évaluer leurs préoccupations et leurs attentes.

Recommandations :

Le processus de sélection des Cercles et le choix des Communes ont suscité beaucoup d'attentes et d'espoir au niveau des populations concernées par le projet. Cette situation nous pousse à formuler les recommandations suivantes :

1. que l'exécution du projet couvre l'ensemble des douze Communes choisies afin de répondre aux attentes des populations et d'avoir un échantillon varié et représentatif ;

2. que des études diagnostiques soient entreprises pour approfondir les connaissances sur les Communes choisies.
3. que l'expérience acquise à travers cette étude soit à mise à profit pour la phase de diagnostic et d'identification des actions à entreprendre sur le terrain...

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGEFORE (1998) : Etude environnementale de la zone de l'Office du Niger, Bamako.
- Banque Mondiale (1980) : La désertification dans les zones sahéliennes et soudaniennes de l'Afrique de l'Ouest.
- BEAGGES, (décembre 1996) : Etudes socioéconomiques des villages riverains de la forêt classée des Monts Mandingues, des marchés ruraux et des filières d'exploitation des produits forestiers
- BEAGGES, (mars 1998) : Schéma simplifié d'aménagement de terroir du village de Katibougou : forêt classée des Monts Mandingues
- BEAGGES, (mai 1997) : Plan d'aménagement forêt classée des Monts Mandingues
- BEAGGES, (mars 1998) : Schéma d'aménagement de terroir du village de Samanko forêt classée des Monts Mandingues
- BEAGGES, (mars 1998) : Schéma d'aménagement de terroir du village de Dikato : forêt classée des Monts Mandingues
- BEAGGES : Bilan perspectif du système de cogestion des trois forêts classées autour de Bamako (la Faya, les Monts Mandingues, le Sousan)
- BEAGGES, (Mars 1998) : Schéma d'aménagement de terroir du village de Samanko forêt classée des Monts Mandingues
- BIT/PNUD (1987) : Approche contractuelle par le Projet « Aménagement des ressources forestières dans le Cercle de Kita ; Bamako, 17 pages.
- CILSS (2002) : Sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Mali, Bamako.
- DIARRA J Marie (1995) : Dégradation de l'Environnement et de la qualité de vie au Mali, Bamako.
- Etudes FAO Forêts (1993) : Foresterie et sécurité alimentaire, Rome.
- FAO (1995) : Gestion locale des ressources forestières – proposition d'orientation pour l'élaboration d'une politique forestière nationale ; Bamako, 45 pages.
- FAO (sd) : Forêts et sécurité alimentaire ; Bamako, 125 pages.
- FAO (1999) : Rétablir l'équilibre- Les femmes et les ressources forestières management : étude de suivi-évaluation des expériences de gestion participative des forêts classées au mali ; Bamako, 61 pages.
- FTPP/Mali (1998) : Genre et foresterie communautaire -Etude diagnostique ; Bamako, 40 pages.
- MDSSPA (2003) : Décentralisation et Pauvreté au Mali, Rapport National sur le développement humain Durable, Bamako.
- GDRN5 (1999) : Pratiques locales de gestion des ressources naturelles et les lois afférentes ; Mopti.
- MEA (2005) : Processus méthodologique de transfert de la gestion des ressources forestières et fauniques, Bamako.
- M E (2003) : Besoins de renforcement des capacités nationales pour valoriser les connaissances et pratiques traditionnelles en faveur de la conservation de la diversité biologique au mali, Bamako.
- M E (2003) : Etat de l'environnement au Mali, Bamako.
- Ministère de l'économie et des finances (2004) : Note sur la sélection des ZARESE dans les 4 pays bénéficiaires du Fonds Italie-CILSS, Bamako.
- OAPF (juin 1993) : Projet d'utilisation non-consommatrice de la forêt classée des monts Mandingues.
- ODHD/CPM, 2005 :gestion de l'Environnement pour un Développement Humain Durable, Bamako, 181 pages.
- PIRT, 1986 : Zonage Agro - écologique du Mali ; Bamako, Volume I.
- PIRL, 1988-1991 : Extrapolation des Inventaire des Zones Tests représentatives des principaux milieux écologique du Mali ; Bamako.

PIRL, 1985-1987 : Inventaire des Zones Tests représentatives des principaux milieux écologiques du Mali ; Bamako.

Plans de Développement Economique Social et Culturel des Communes sélectionnées pour abriter le projet : Niambia, Oualia, Koulou Baléa, Madina ; Sibrila, Baladié Tiémala ; Sankarani, Bolofata ; Gonzoureye et In Tilit ; Andaranboukane et Alata.

Recensement général de la population et de l'habitat au Mali, 1976 : Répertoire villages

Recensement général de la population et de l'habitat au Mali 1987 : Répertoire villages

Recensement général de la population et de l'habitat au Mali ; 1998 : Répertoire villages

SANOGO Nampaa (1995) : Bilan des actions de lutttes contre la désertification au Mali, Bamako.

SANOGO Nampaa (1995) : expériences maliennes dans la lutte contre la désertification (acquis et contraintes) - éléments pour la mise en œuvre de la convention sur la lutte contre la désertification, Bamako.

TAMS, 1983 : Projet d'Inventaire des Ressources Terrestres (PIRT) ; Bamako.

ZARESE, 2004 : Diagnostic sommaire de l'Environnement institutionnel et Technique des Zones à risque Environnemental et Social Elevé au Mali ; Bamako.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants aux réunions d'information

Liste de présence à la réunion de Kita

N° ordre	Noms et prénoms	Structures
1	Mme Macalou Aïssata SACKO	Présidente de la CAFO
2	Modibo KEITA	Académie d'Enseignement
3	Dialla SISSOKO	C/sce. K.P.I.A
4	Siriman SAMAKE	Perception
5	Mamadi KEITA	Chef de quartier Makandianbougou
6	Baboye BA	Secteur d'Agriculture
7	Raky TRAORE	Urbanisme
8	Gaoussou SANOGO	Conseiller CCC. Kita
9	Soloba-Mady KEITA	Maire CR Kita-Ouest
10	Issa BERTHE	CMDT- kita
11	Youssouf DIALLO	CAPI Kita
12	Mamadou KEITA	STOP Sahel Kita
13	Seydou DIALLO	Conseiller CCC/ Kita
14	Facama DIAOUNE	Secrétaire général Koulou
15	Bakary KEITA	Président chambre d'agriculture
16	Abdoulaye DIALLO	CHAMBRE D'agriculture / Kita
17	Adama SAMAKE	Gendarmerie
18	Bouakar SACKO	C.C.C / KITA
19	Fabrice Sansan K.	Radio Jiguiya
20	Mamadou Moustaph SISSOKO	Président du Conseil de cercle
21	Moussa F. SISSOKO	Chef de service de la conservation de la nature
25	Abdoul Kassim KONATE	Correspondant de presse Kita
26	Mamadou Do TOUNKARA	Président de l'AMK ;

Liste de présence à la réunion de Koulou Baléa

Noms et Prénoms	Structures
Tounko Balla KIABOU	Chef de village
Aliou KIABOU	1 ^{ER} Adjoint du maire
Drissa KANGANMA	Conseiller de village
Bakary DANSOKO	Conseiller environnemental
Kamihou FANE	C/2PA CMDT
Seydou KIABOU	Conseiller communal
SOUMBARA KIABOU	Idem
Bamba KIABOU	Idem
Django KIETA	Enseignant
Bougueri KIABOU	Commerçant
Missa DIAKITE	Conseiller de village
Sayon KIABOU	Conseiller de village
Famorogué KIABOU	Conseiller
Makan KANGAMA	Conseiller communal
Sanfou HAIDARA	Marabout
Tenimba KANGAMA	Ménagère
HINDA KIABOU	Ménagère
Fatoumata KIABOU	Idem
Boureima KIABOU	Cultivateur
Demba CAMARA	Cultivateur
Namaké KIABOU	Idem
Guimba KIABOU	Idem
Kaba KIABOU	Idem

Tenimba KOUDE	Ménagère
Fatouma KIABOU	Idem
Sambri KIABOU	Cultivateur
Mamadou KIABOU	Idem
Faballa KIABOU	Idem
Sekou KIABOU	Idem
Djibril KIABOU	Idem
Balla KIABOU	Cultivateur
Tenimba Makan KIABOU	Conseiller communal
Karounga KIABOU	Cultivateur
Bouguéri KANGAMA	Idem
Famousa KANGAMA	Cultivateur
Bintou KANGAMA	Ménagère
Sarafin KANGAMA	Cultivateur
Sama TRAORE	Ménagère
M'bafili KAMISSOKO	Idem
Sayon KIABOU	Idem
Moussou- Madi KIABOU	Ménagère
Bintou KANGAMA	Idem
M'Bamissa KIMISSO	Idem
Djianetou KAMISSOKO	Idem
Madi KIABOU	Cultivateur
Daba KIABOU	Cultivateur
Cétigui KIABOU	Idem
Famakan KIABOU	Idem
Bouguéri KIABOU	Cultivateur
Fanta KAMISSOKO	Ménagère
Djinéba HAIDARA	Ménagère
Bamba KIABOU	Ménagère
Hawa KIABOU	Idem
Mariam KONDE	Idem
Namake KIABOU	Cultivateur
Maniamba DANSIRA	Matrone
Facouma DIAOUNE	Secrétaire Général / commune
Mariam DAMBA	ménagère
Fanta Madi SISSOKO	Cultivateur
Moriké FOFANA	Cultivateur
Tenimba Madi KIABOU	Idem
M'Bamakan DIALLO	Ménagère
Koroma DOUMBIA	Idem
Dansoko CAMARA	Cultivateur
Lassana KIABOU	Marabout
Douga	Ménagère
Mourama CISSE	Cultivateur
Kounikan KIABOU	Idem
Assétou MGASOUBA	Ménagère
Mariama CAMARA	Idem
Doussouba KIABOU	Idem
Maïmouna COULIBALY	idem
Siné DANSOKO	Maire de la commune
Djouta Madi KIABOU	cultivateur

Liste de présence à la réunion de Madina

Noms	Prénoms	Service/ quartiers
Oumar	BENGALY	Chef antenne Sébékoro
Famakan Baye	TOUNKARA	Consultant PNUD
Alamir Sinna	TOURE	Idem
Hallassy	SIDIBE	Idem

Bakary	DIAKITE	Maire Adjt
Bakary Y	COULIBALY	Maire /Madina
Lassine	SANGARE	Chef secteur OPNBB Madina
N° Faly	KANTE	Chef C.C.C Kita
Diaraba	FANE	Notable Madina
Modibo	KANTE	
Amery	COULIBALY	2° Adj
Moussa	TRAORE	3° Adj
Modibo B	DIAKITE	Conseiller
Moctar	KEÏTA	Idem
Malilei	CAMARA	Idem
Tiémokodian	DIAKITE	Idem
Djibril	SYLLA	Idem
Modibo	DIAKITE	Idem
Djigui	DIAKITE	
Mamadou	KANTE	
Moussa	Coulibaly	
Sidica	DIARRA	Notable lekoni
Sagui	SISSOKO	Idem
Abdoulaye	COULIBALY	Notable
Toumani	DIAKITE	
Moriba	DIAKITE	
Mamadou	DIAKITE	
Mariko	KEITA	
Massa Makan	KOUYATE	
N°GOLO	TRAORE	
Cheickna	DIALLO	Notable Kallé
Simbo	DIAKITE	Madina
Bamory	SOGGOLOGO	
Mamadou	SISSOKO	
Fadiala	KOUYATE	
Fankelé	COULIBALY	
Moriba	DIALLO	Kollé
Moriké	TRAORE	Diaocina
Djigui	TRAORE	
Toumani	DIAKITE	
Bandiougou	DIAKITE	
Toumani	DIAKITE	
Ti2moko	TRAORE	
Amadou	DIAKITE	
Beguini	COULIBALY	
Tidiane	KONE	Madina
Biougoun	BAMBA	Idem
Oumou	DIABATE	Idem
Fatoumata	DIABATE	Idem
Oumou	Idem	Idem
Djénéba	KEITA	Idem
Fiawolo	DIABATE	
Djéméné	DIABATE	
Founéba	DIABATE	
Oumou	KEITA	
Fatoumata	Idem	
Samafing	SISSOKO	
Sounoucoumba	COULIBALY	
Ousmane	DIALLO	
Siré	KANTE	
Djénéba	COULIBALY	
Dado	DIAKITE	
Oumou	TRAORE	
Kaka	DIABATE	

Kadiatou	CISSE	
Farima	DIABATE	
Founéba	DIABATE	
Founéba	TRAORE	
Banssou	KOUYATE	
M'Pariké	DIAKITE	

Liste de présence à la réunion de Bafoulabé

Noms	Prénoms	Fonctions/Responsables
SISSOKO	Mamadou M	M S C Coor jeunes
SOUMARE	Youssouf	Radio Guimbaya –Mahina
SISSOKO	Adama	Ouvrier jeunesse
SAKILIBA	Moussoumakan	Présidente CAFO
Adjt Ag Alamine	Effanfane	Chef peloton garde nationale
HAMIDOU	Mohamed	S/ Préfet Bafoulabé
SISSOKO	Founéké	Responsable C.C.C / AIDCB
BÂ	Mariam	Service santé vétérinaire
DIAKITE	Moro	Directeur A/DCB
SOUKOUMA	OUSSOUBY	Secrétaire C.R.Dialan
DIAWARA	Douga	Maire commune Dialan
SISSOKO	Mamadou chérif	Adjt maire Mahina
SISSOKO	Cheick Omar	Président des hoteleries
FOFANA	Djigui	Secteur agricole
DIALLO	Mamadou	Chef de village Bflbé
TOUNKARA	Adama Louis	Rédacteur en chef Radio Malisadio
DIALLO	Mariam Fily	Animateur radio Kassolanbé
MAGASSOUBA	Seydou Mamadou	Conseiller C.C.C / AIDCB
SISSOKO	Kéba	1 ^{er} vice président C Cercle
COULIBALY	Théophile	Préfet Adjoint
SIDIBE	BOUBACAR	Chef service Conservation de la nature
TOUNKARA	Famakan Baye	Consultant / PNUD/ DNCN
TOURE	Sinna Alamir	Idem
SIDIBE	Hallassy	idem

Liste de présence à la réunion de Niambia

Noms et prénoms	Services/ quartiers
Malick SISSOKO	Chef de village de Moussala,
Sory SISSOKO	Chef de village actif Moussala
Sira FilyTOURE	Moussala
Moussa SISSOKO	Horokoto
Kourou SISSOKO	Boulouba
Kama MACALOU	Horokoto
Morike DEMBELE	Aide Soignant Horokoto
Siriman SISSOKO	Horokoto
Fagnama DEMBELE n ^a 2	Horokoto
Sadio DEMBELE	Horokoto
Siriman DANIOKO	Horokoto
Fily Dabo SISSOKO	Horokoto
Sandiakou SISSOKO	Horokoto
Oussouby DANIOKO	Horokoto
Goundo Fily DIAKITE	Darabo
Sekou DANIOKO	3 ^{eme} Adjoint au Maire
Moussa DEMBELE	1 ^{ER} Adjoint au Maire
Djime SISSOKO	Président du CGS Ecole Horokoto
Djibril KOUYATE	SG Mairie Horokoto

Souleymane Kama DANIOKO	Maire de la commune
Sekouba SISSOKO	Horokoto
Kécouta SISSOKO	Horokoto
Mody DABO	2 ^{ème} Adjoint au Maire
Anzoumane DIALLO	Sitakoto
Koly KEITA	NEROUMBA (Sitakoto)
Mady SISSOKO	Enseignant vacataire Horokoto
Moussa DEMBELE	Mayoko
Mamady SISSOKO	Ousségui
Makan Fily SISSOKO	Chef de village Horokoto
Moussa MACALOU	Mayoko
Bakary DABO	Imam Horokoto
Djita SAKILIBA	Horokoto
Salif SISSOKO	Horokoto
Dincounda SISSOKO	Horokoto
Soungoutoumba SISSOKO	Horokoto
Toumani DABO	Sitakoto
Soungarou DEMBELE	Sitakoto
Dalla DANSIRA	Horokoto
Sadio SISSOKO	Koulougoulou
Fassara SISSOKO	Horokoto
Balla SISSOKO	Horokoto

Liste de présence à la réunion de Oualia

- Le sous préfet de l'arrondissement de Oualia,
- Le maire de la Commune rurale de Oualia,
- Le secrétaire général de la commune rurale,
- Le représentant du chef de service de la conservation de la nature de Bafoulabé,
- Les Responsables des services techniques déconcentrés de l'Etat présents dans la commune,
- Les organisations de la société civile,
- Les chefs de quartiers,
- Des notables du village.

Liste de présence à la réunion de Bougouni

Noms et Prénoms	Services/ Quartiers
1. Mohamed F COULIBALY	Représentant du Maire de Bougouni
2. M ^{ème} SAMAKE Fatoumata DEME	CCC / Bougouni
3. Lassina DOUMBIA	1 ^{ER} Vice président/ Conseil de cercle/Bougouni
4. Nafou SANGARE	Représentant / Médecin chef/ Bougouni
5. Fouseyni DIALLO	Chef secteur d'agriculture/ Bougouni
6. Moussa BAGAYOGO	Représentant du service de la pêche / Bougouni
7. Dékoro SIDIBE	CAP/ Bougouni
8. Moussoulimoune YEHIYA	PAAD/ Helvetas/ Bougouni
9. Dramane COULIBALY	Chef de service du développement social / Bougouni
10. Meme MAÏGA née Fily DIOUARA	Coordinatrice ONG. A.A.O.SB
11. Hamidou NIAMBELE	Chef du service de la Conservation de la Nature / Bougouni
12. Adama SIDIBE	Chef antenne centrale/ Bougouni
13. Malick DIAKITE	Chef du quartier de Dialanikoro
14. Bakary DIAKITE	Chef du quartier de Faraba
15. Konoba DIAKITE	Chef du quartier de Niébala
16. Bekaye BAGAYOGO	Chef du quartier de Hérémakono
Samou DIAKITE	Représentant du chef de quartier de

	Dougounina
Solomane DIAKITE	Chef /quartier Médine
Omar TRAORE	Chef/quartier Nandiérila
Mandé SAKO	Président Coordination de la jeunesse de Bougouni
M ^{ème} KONATA Assitan SANGARE	Promotion- Femmes –Enfants et Familles
Mamadou DIA	Chef Service PECHE

Liste de présence à la réunion de Bladié –Tiémala

Noms et Prénoms	Services /quartiers/ villages
1. Alain DEMBELE	Sous préfet Garalo
2.Ousmane SANOGO	Chef/ antenne de la conservation de la nature de Garalo
3.Drissa SANGARE	Maire de Bladié Tiémala
4.Fily Traore	Chef ZPA :CMDT Bladié
5.Sidiki SAMAKE	Directeur d'école 1 ^{er} cycle
6. Drissa SANGARE	Maire Bladié
7.N'togo SANGARE	1 ^{er} Ad/ Maire / Bladié
8.Mamadou KONATE	S .G/Bladié
9.Yaya NIAMBELE	Regisseur Mairie
10.Elhadj MahamadouSANGARE	Chef de village de Bladié
11.Moro SANGARE	Conseiller de village Bladié
12.Alain DEMBELE	Sous préfet de Garalo
13.Ousmane SANOGO	Chef d'Anthène conservation de la nature Garalo
14.Adama SANGARE	Conseiller de village de Siékoro
15.Adama SANGARE	Conseiller de village de Bladié
16.Lassina SANGARE	Conseiller de village de Siékoro
17.Salif DIAKITE	Conseiller de village de Tamassé
18.Amadou SANGARE	2 ^{ème} Adjt /Maire/Bladié
19.Moussa DIAKITE	3 ^{ème} Adjt/Maire/Tamassé
20.Daouda SANGARE	Membre CPC Koin
21.MamadouSANGARE.	SécretaireCPC Koin
22.Sébé SANGARE	Présidente Senasigui
23 .Tenin MARIKO	Membre/senasigui/Bladié
24.Chata SANGARE	Pdte des femmes de la commune
25.Salif DOUMBIA	Sécretaire CPC Bladié
26.Youssouf SANGARE	Pdt CPC Bladié
27.Damni SANGARE	Notable à BLadié
28.Yaya SANGARE	Conseiller/village/Siékoro
29.Adou SANGARE	Chasseur à Bladié
30.Fily TRAORE	ZPA Bladié
31.Benfa SANGARE	Chasseur à Bladié
32.Bakary SANGARE	Idem
33.Guénikoro SANGARE	Membre CPC Bladié
34.Moussa DIAKITE	Kénéyatou Tamassé
35.Sidiki SAMAKE	Directeur 1 ^{er} cycle Bladié
36. Inza SANGARE	Agant de Santé
37. Chaka SANGARE	Conseiller communal Bladié
38. Karim SANGARE	Relais CEPROCIDE Bladié
39. Drissa SANGARE	Membre LITOU(Grate) Bladié
40. Chata COULIBALY	Membre Senasigui /Bladié
41. Tenin DIAKITE	Notable à Bladié
42. Drissa SANGARE	Membre APE Bladié
43. El Hadji Adama SANGARE	Notable à Bladié
44. Fanta KONE	Membre Senasigui Bladié

45. Souleymane SANGARE	Membre CPC Bladié
46. Salif SANGARE	Membre CPC Bladié
47. Soumaïla SANGARE	Planton à Bladié
48. Minata SANGARE	Membre Senasigui Bladié
49. Sitan SANGARE	Membre Senasigui
50. Mariam DOUMBIA	Membre Senasigui Bladié
51. MARAN KONE	Notable à Bladié
52. Ténèko SANGARE	Membre Senasigui Bladié
53. Djinèdié SANGARE	Membre Senasigui Bladié
54. Karim SANGARE	Vice Président des jeunes
55. Drissa SANGARE	Association des jeunes Koin
56. Amadou DIAKITE	Membre Association des jeunes Tamassé
57. Mamadou SANGARE	Membre CPC. Bladié.

Liste de présence à la réunion de Sibirila

- Le maire de la Commune rurale,
- Le secrétaire général de la commune rurale,
- Les Responsables des services techniques déconcentrés de l'Etat présents dans la commune,
- Le représentant du chef de service de la conservation de la nature de Bougouni,
- Les représentants des organisations non gouvernementales,
- Les chefs de quartiers,
- Un nombre très important de notables du chef lieu de la commune.

Liste de présence à la réunion de Yanfolila

Noms et Prénoms	Services/ quartiers
1. Malick SIDIBE	S.C.N
2. Famoro Diallo	ONG ADEPA
3. Diodié KOUMOU	Président de la coopérative des pêcheurs
4. SAMAKE Samoudian	SDSES Yla
5. Mamadou D CISSE	ONG AID- Mali (PGP)
6. N' Faly KANE	Service vétérinaire / Yanfolila
7. Ayousa ill. Maïga	Service de la pêche /Yanfolila
8. Paul ARAMA	C/Secteur de l'Agriculture
9. Mr Bourama DIAKITE	SICOV/ Yanfolila
10. Mr Zoumana SIDIBE	Chef de village/ Yanfolila
11. Meme Rokiatou SIDIBE	SIVAC
12. Meme Korotoumou KANTE	C-A-F O/Yanfolila
13. Fankélé COULIBALY	Guérisseur traditionnel
14. Moussa DOUMBIA	Chambre d'Agriculture / Yanfolila
15. Moussa BENGALY	Chef SP/ A/ Yanfolila
16. Mamadou TOURE	Animateur Radio
17. Abdoulaye SIDIBE	Tradithérapeute / Yanfolila
18. Alassane S MAÏGA	Préfet Adjoint: Yla
19. Alafou Séni SIDIBE	Président Conseil Cercle Yla
20. Sory SIDIBE	Maire C.W. Ballé
21. Amadou SOUMARE	S/ Préfet W. Ballé
22. Cheick OUMAR	Coord jeunesse / Yla
23. Alassane Sadou MAÏGA	1.ER Adjoint au Préfet /Yla
24. Famakan Baye TOUNKARA	Consultant PNUD/ DNCN
25. Lamine DEMBELE	Conseiller CCC Yanfolila
26. Souleymane DIAKITE	Vice – président Chasseurs Yla
27. Dadié KOUWOU	Coopérative des pêcheurs

Liste de présence à la réunion de Bolo – Fouta

Noms et prénoms	Structures /quartiers
1. Mamadou SANGARE	DOUSSOUDIANA
2. Modibo KEITA	idem
3. Lassina SANGARE	idem
4. Chaka SANGARE	idem
5. Dramane SANGARE	idem
6. Bouran SANGARE	idem
7. Issa SANGARE	idem
8. Djigué T SANGARE	idem
9. Drissa SANGARE	Niakoni
10. Sali DIAKITE	Doussoudiana
11. Abdoulaye SANGARE	Doussoudiana
12. Comba SIDIBE	Doussoudiana
13. Assa SIDIBE	Doussoudiana

Liste de présence à la réunion de Sankarani

Noms et prénoms	Services/ quartiers
1. Broulaye SIDIBE	1 ^{er} Adjoint du maire
2. Bourlaye SIDIBE	Maire
3. Barry SIDIBE	Conseiller de Bambala
4. Abdramane SIDIBE	C / V. Bambala
5. Toumani SIDIBE	C/ V. Farani
6. Kassim SIDIBE	Conseiller communal
7. Siata SIDIBE	3 ^{ème} Adjointe du maire
8. Toumani SIDIBE	Conseiller communal
9. Barry K. SIDIBE	Notable /Bambala
10. Kodioukou SIDIBE	Notable / Bambala
11. Broulaye SIDIBE	Conseiller du village de Farani
12. Drissa SIDIBE	Conseiller communal
13. Moussa SIDIBE	Bambala
14. Siaka COULIBALY	Bambala
15. Komar SIDIBE	BAMBALA
16. EL Hadji Madou SIDIBE	C/ V. Faraba
17. Souleymane SIDIBE	Faraba
18. Makoro SIDIBE	Bambala
19. Etienne KOUMARE	Enseignant
20. Broulaye DIAKITE	Secrétaire Général de la commune
21. Hawo .barry SIDIBE	Bambala
22. Koulako Barry SIDIBE	Bambala
23. Ousmane Foré	Faraba
24. Lassina Nioumanta	Faraba
25. Solomane SIDIBE	Bambala

Liste de présence à la réunion de Gao

Noms et prénoms	Services/ quartiers
Abdrmane TOURE	Secteur Agriculture
Alhader Amadou Bella	Secteur vétérinaire
Lassana DIARRA	Cercle de GAO
M ^{EME} MAÏGA Kadia Oumar MAÏGA	ASS AP E F
M ^{eme} SAGARE Mariam KARANBE	ASPRO- FER
Sibdiga AGWA TANOUFENE	CA- ONG-GAO
Abdounazak Yacouba MAÏGA	Maire
Ibrahim Mohomone	Vice- Président CCGORO
Mahamadou Y TOURE	DL CA GAO
Oumar BOUREIMA	Président chambre de métier Gao

Ibrahima Alassane CISSE	Representant chef SLPFEF GAO
Abdoulaye H MAIGA	Chef CVF PADENEM
Bakary TRAORE	Chef Service Cons Nature
Amadou YELCOUYE	Chef de S local des productions Animales
M ^{eme} Yanaga Zenabou MAIGA	ASS AFDAS GAO

Liste de présence à la réunion de Gounzoureye

Noms et Prénoms	Services/ Quartiers
Idrissa Mahamane MAIGA	Maire
Ibrahim O TRAORE	S/ Général
Alassane Sahalou MAIGA	Conseiller communal
Idrissa HALLASSI	Cultivateur
Halidou BELLA	Cultivateur
Alhousseyni TIEBOU	Cultivateur
Souleymane HANAKOUKOU	Eleveur
Alhousseyni ALBE	Gardien de la mairie
Idrissa SAMBA	Eleveur
Yehia Abdou	Eleveur
Boubacar BAZZY	Commerçant
Saliou ALHOUSSEYNI	Biloli koira
Seydou ALBDOU	Eleveur
Abdoulaye OMOROU	Chef de village Bougoundié
Aliou AROUGAYA	Cultivateur
Sidi AMADOU	Eleveur
Mimoune ALASSANE	Cultivateur Kadji
Ali ARHONCANA MAÏGA	ONG TAMALA. GAO
Malidou Ganeka MOUSSA	ONG TALAMA GAO
Yacouba IBRAHIMY	Biloli koira
Mohamed OUSMANE	Biloli koira
Alassane ARIO	Cultivateur kadji
Aramatou KOUSSANE	Ménagère
Alassane HAMAYA	Conseiller de village de wabaria
Hya DOUMMA	Ménagère à Wabaria

Liste de présence à la réunion de InTilit

Noms et prénoms
Attiyane AG Bady
Malick AG RHAIMA
Ahanawa AG LOTIYA
Housseiny YOUNOUSSA
Malick AG ALMEDA
Gayad AG AGALY
Moucha AG INTICHIHOT
Doulla AG ALmehda
Rhaima AG MOHAMED
ALSIL AG BOBAZ
Yuturirnene AG AMACHECK
Babach AG AGALY
MOSSA AG fiya
Ismail AG
Charmache AG ALLASSANE
IBDADJAHY AG INAUTIL

Issa barouna
Abdoulaye AG Sidi Mohamed
Mohamed AG RHAIMA
Aljou AG INGEURCANE
Mohamodou AG MOHAMED
Mossa AG Hamata
Igraz AG INTILIT
Awamème AG Amzad
Dakaka AG INBIRDIANE
Zénabou AG HAMID
Salamoutou AG Mohamed
Tinalhad AG ANNA
ANAZ RAT ag Alhasasane
Anaïssa AG HDIYA
MOHAMED AG ALHADER
ABOTJI AGINTAHROU
Tahiya AG RHAÏMA
Tinadawia AG
Mohamedine AG ALWALY
Mohamed ABDOU Maïga
Bahoudou AG AHMED
Tabougout AG KOUTALASS
Zénabou AG MOHAMED
Amidi AG INADOKA
ASSIATOU AG ATHOUL

Liste de présence à la réunion de Ménaka

- Le Préfet du cercle
- Le Président du conseil de cercle
- Le maire de la Commune
- Les représentantes des femmes
- Les Responsables des services techniques déconcentrés de l'Etat,
- Le représentant du chef de service de la conservation de la nature de Ménaka,
- Les représentants des organisations non gouvernementales,
- Les chefs de quartiers,
- Un nombre très important de notables du chef lieu de la ville

Liste de présence à la réunion de Anderamboukane

Noms et Prénoms	Services/ Quartiers
Souleymane AG MOHAMADOU	3 ^{EM} Adjoint du maire
Mariama ATTAHER	Présidente association Tanaminak
Halid Sidi	Coop2rative des Agriculteurs
Ahvata SIDIKI	Chef U AP/ A Ander
Hamma O TOURE	Chef ACN Anderamboukane
Askekane AG AWADI	Onseiller municipal
Hama OULD KONTACHI	Notable
Ilgnilam ALKLININE	Président marché à bétail
Abdolahmane DAWALAK	Notable
El Hadji AG ELKAD	Conseil de cercle
Harouna Almou	
HAROUNA Tiégoum	
Mahamadou Iliass	
Akli AG Madogaze	
Issouf OUSMANE	
Issouf AG HAÏSSOUNA	
Yâne AG Bilal	

Albdou MAÏGIWA	
TCHIKO ag Intiguimadi	
Itiyoub AG Abdourahamane	
Mahamane Madou	Conseiller communal
Aboubacar Ilias	
Mahamadou Andéllou	
Mahamad AG INgazane	
Hassane Manomi	
Tata Issaféitane	
Hamsatou YELIA	
Sango	
Idrissa	
Aljougat	
Mahamadou Ali	
Amoud YATTARA	
Alhassane AG INIRI	
Hada DICKO	
Tani AG AGDAL	
Oyit ABDOU	
Albalvie AG MAHAMAD	
ILMAHMOUD Seidou	

Liste de présence à la réunion de Alata

Noms et Prénoms	Services/ Quartiers
Souleymane	Conseiller communal
Illa AG SIDAHMAD	3 ^{EME} Adjoint
Moussa AG Adibi	Secrétaire général
Amoumen AG ISRAF	Notable
Almeimoune AG KADEDE	Chef fraction
Sedey AG MALICK	Conseiller communal
Alkassoum AG Elmahdi	Notable
Mohamad AG RHISSA	Notable
Agaly AG AHMED	Conseiller Fraction
Tawougnidi AG INIMANE	CONSEILLER Fraction

Annexe 2 : Grille d'opinion pour appuyer la démarche de sélection des communes

ECOLOGIQUES	SOCIOECONOMIQUES
Climat (pluviométrie)	Population (habitants)
Ressources en sols (Types de sols)	Infrastructures sociales de base : <ul style="list-style-type: none"> - Santé (PMI, dispensaire, Maternité, CSCOM, Pharmacie) - Education (écoles) - Hydraulique (points d'eau puits forages Fontaine) - Pied à terre - Maison du peuple - Cinéma - Electricité - Terrain de spots - Campements, - Radio, - Pharmacie vétérinaire
Ressources ligneuses (productivité)	Dynamique sociale
Ressources pastorales (potentiel en ressources fourragères)	Partenariat avec les structures de l'état et partenaires au développement
Ressources fauniques et halieutiques	Existence d'organisations traditionnelles et ou modernes
Occupation agricole des sols	Disponibilité de terres agricoles

Annexe 3 : Classement des communes par cercle selon leur profil de pauvreté

Cercle de Bougouni

CLASSE 1 : Communes très pauvres

1. Faradiélé
2. Bladié –Tiémala,
3. Kola.

CLASSE 2 : Communes pauvres

1. Syentoula
2. Yiridougou
3. Niénindougou

CLASSE 3 : Communes moyennement pauvres

1. Méridiela,
2. Kroulamini,
3. Ouroun,
4. Kokélé,
5. Débélin,
6. Defina,
7. Danou,
8. Wola,
9. Domba

CLASSE 4 : Communes moins pauvres

1. Sibirila,
2. Faragouaran,
3. Tiémala Banimonotié,
4. Kéléya.

CLASSE 5 : Communes non pauvres

1. Bougouni,
2. Koumantou,
3. Dogo,
4. Zantiébougou,
5. Garalo,
6. Sanso,
7. Sido.

Cercle de Yanfolila

Communes	Taille/pop HBTS	GPC (groupe pauvres/commune)	Classement local (Rang)	Classement Régional
Koussan	7629	2	9	99
Diallo Fouta	10 300	2	10	103
Djiguiya de Koloni	4600	2	11	107
Sankarani	8091	2	12	116

Classe 3 : Groupe des communes Moyennement pauvres

Communes	Taille/pop HBTS	GPC (groupe pauvres/commune)	Classement local (Rang)	Classement Régional
Yanllankoro-Soloba	9796	3	7	78
Tangadougou	14216	3	8	79

Classe 4 : Communes les moins pauvres

Commune	Taille/pop HBTS	GPC (groupe pauvres/commune)	Classement local (Rang)	Classement Régional
Bolo-Fouta	3567	4	6	56

Classe 5 : Groupe des communes non pauvres

Communes	Taille/pop HBTS	GPC (groupe pauvres/commune)	Classement local (Rang)	Classement Régional
Wassoulou-Ballé	38002	5	1	7
Gouandiaka	19400	5	2	20
Baya	14727	5	3	31
Séré Mussa Ani –Sama	16333	5	5	35
Gouanan	19030	5	4	29

Cercle de Kita

Classe 1 : Groupe de communes très pauvres

Communes	Population	Nombre de villages	Rang régional	Rang local
Souransan-Toumbounto	5057	5	117	29
Koulou	5474	9	118	30
Bougaribaya	6052	7	121	31
Niatanso	4088	6	125	32
Kotouba	2357	5	129	33
Boudofo	2982	6	114	28

Classe 2 : Groupe de communes pauvres

Communes	Population	Nombre de villages	Rang régional	Rang local
Makono	8246	15	86	19
Kobri	12.721	15	88	20
Senko	7876	7	97	21
Saboula	7111	4	100	22
Kita- Ouest	11814	15	102	23
Kita- Nord	6000	5	107	24
Benkadi Founia	6835	14	111	25
Kourounikoto	3264	1	112	26
Djougoun	6982	5	113	27

Classe 3 : Groupe de communes moyennement pauvres

Bendougouba	11.899	16	68	14
Namala Guibalan	8659	10	71	15
Sirakoro	8926	10	75	16
Gadougou 2	4689	5	77	17
Tambaga	7225	10	84	18

Classe 4 : Groupe de communes moins pauvres

Dindenko	6756	7	38	7
Madina	13577	11	45	8
Séfeto- Nord	8053	6	46	9
Toukoto	6574	6	47	10
Kokofata	14503	16	51	11
Guemoukouraba	6375	5	56	12
Badia	5921	8	60	13

Classe 5 : Groupe de communes non pauvres

Kita	32777	10	2	1
Sébekoro	18709	16	19	2
Djidian	12550	14	26	3
Gadougou 1	16690	17	28	4
Kassaro	12105	17	29	5
Séfeto-Ouest	14805	9	35	6

Classe 1 : Groupe des Communes très pauvres
 Classe 2 : Groupe des communes pauvres,
 Classe 3 : Groupe des communes moyennement pauvres,
 Classe 4 : Groupe des communes moins pauvres,
 Classe 5 : Groupe des communes non pauvres

Cercle de Kita

Classement des communes du cercle

Classe 1 : Groupe de communes très pauvres

Communes	Population	Rang régional	Rang local
Niambia			

Classe 2 : Groupe de communes pauvres

Communes	Population	Rang régional	Rang local
Gounfan			

Classe 3 : Groupe de communes moyennement pauvres

Commune	Population	Rang Régional	Rang local
Diallan			
Kontélla			
Sidibélla			
Koundian			

Classe 4 : Groupe de communes moins pauvres

Commune	Population	Rang Régional	Rang local
Diokéli			
Ooualia			

Classe 5 : Groupe de communes non pauvres

Commune	Population	Rang Régional	Rang Local
Bafoulabé			
Dialan			
Diakon			
Bamafélé			
Tomora			
Mahina			

Source : ODHD, 2001

- Classe 1 : Groupe des Communes très pauvres
 Classe 2 : Groupe des communes pauvres,
 Classe 3 : Groupe des communes moyennement pauvres,
 Classe 4 : Groupe des communes moins pauvres,
 Classe 5 : Groupe des communes non pauvres

Cercle de Gao

Commune	Population	Classes	R/R	R/L
Gao urbain	52840	5	1	1
SONI ALI – BER	30015	5	3	2
Gabero	18972	5	5	3
Gounzoureye	20268	4	8	4
Tilemsi	1680	1	16	5
Anchawadi	10981	1	17	6
N'Tilit	10125	1	18	7

Source : ODHD, 2001

- Classe 1 : Groupe des Communes très pauvres
 Classe 2 : Groupe des communes pauvres,
 Classe 3 : Groupe des communes moyennement pauvres,
 Classe 4 : Groupe des communes moins pauvres,
 Classe 5 : Groupe des communes non pauvres

Cercle Ménaka

Classe 1 : Groupe de communes très pauvres

Communes	Population	Rang régional	Rang local
Allata	-	23	5
Inekar	683	21	3
Tidermene	685	22	4

Classe 2 : Groupe de communes pauvres

Communes	Population	Rang régional	Rang local
Anderamboukane	11000	15	2

Classe 3 : Groupe de communes moyennement pauvres

Commune	Population	Rang régional	Rang local
Néant	Néant		

Classe 4 : Groupe de communes moins pauvres
Néant

Annexe 4 :

Liste de quelques projets et programmes

1. Programme National de Lutte Contre la Désertification (PNLCD)
2. Programme d'Appui à la Réforme Administrative et à la Décentralisation (PARAD)
3. Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes (PASAOP)
4. Programme Cadre de Renforcement des Capacités Nationales pour une Gestion Stratégique du Développement (PRECAGED)
5. Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR)
6. Programme d'Appui au Développement des Régions du Nord (ADERE Nord)
7. Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC)
8. Programme de Développement de la Santé et de l'Action Sociale (PRODESS)
9. Programme de Développement de la Justice (PRODEJ)
10. Appui et Renforcement des Initiatives des Acteurs non Etatiques (ARIANE)
11. Autorité de Développement Intégré des Régions du Nord (ADIN)
12. Projet d'Appui à la Coordination des Actions de Développement dans les trois régions du Nord (PACAD)
13. Projet Forêt et Sécurité Alimentaire en 3^e Région -FAO
14. Projet Gestion des Ressources Naturelles (PGRN/GRNAT)
15. Projet MLI/94-003- Renforcement des Capacités de mise en place d'une Gestion Décentralisée du Développement –PNUD
16. Projet 7-ACP-MLI-038- Lutte Contre l'Ensamblage (PLCE)
17. Projet Inventaire des Ressources Ligneuses du Mali (PIRL)
18. Projet Inventaire des Ressources Terrestres (PIRT)
19. Projet d'Appui au Développement Durable de la région de Koulikoro (PADD, 2002)
20. Projet de l'Analyse stratégique de l'Environnement (ASE, SNV, Région de Koulikoro)
21. Projet Gestion Durable de la Biodiversité dans le Gourma malien et le Sahel Burkinabé
22. Projet Elevage Mali Nord EST (PEMNE)
23. Projet d'Aménagement des Périmètres Irrigués Villageois (PAPIV)
24. Projet de Développement du Cercle d'Ansongo (PRODECA)
25. Schéma Directeur du Secteur du Développement Rural (SDDR)
26. Plan National d'Action Environnementale (PNAE)
27. Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP)
28. Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)
29. Mission d'Aménagement du Territoire (MAT)
30. Agence National d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT)

Annexe 5:

Termes de références de l'étude du choix des sites d'intervention du projet de «Renforcement des capacités nationales et locales pour une meilleure articulation des politiques environnementales dans la lutte contre la pauvreté »

Contexte de l'étude

Conformément à la recommandation de son Conseil d'Administration, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) a eu le mandat de faire le point des connaissances et des liens entre la Pauvreté et l'Environnement. C'est ainsi que le PNUE a élaboré un cadre conceptuel qui intègre toute la dimension environnementale dans la politique de réduction de la pauvreté. Pour mettre en œuvre ce cadre conceptuel, le PNUE a initié le projet sous Régional intitulé " Renforcement des capacités de gestion et des politiques environnementales aux niveaux national et local pour la réduction de la pauvreté et le développement durable en Afrique". Ce projet sous-régional concerne 7 pays africains : Kenya, Mali, Mauritanie, Mozambique, Tanzanie, Rwanda et Ouganda, et vise à renforcer leurs capacités par une meilleure intégration de la dimension environnementale dans les stratégies de développement.

L'Objectif général de ce projet pilote du Mali est de contribuer au renforcement des capacités nationales et locales en vue d'une meilleure articulation des politiques environnementales dans le cadre de la lutte contre la pauvreté

Les objectifs spécifiques :

- ✓ Analyser et synthétiser la revue documentaire ;
- ✓ Elaborer les critères de choix des sites d'intervention du projet ;
- ✓ Elaborer une méthodologie d'approche de sélection d'au moins quatre (4) sites d'intervention du projet ;
- ✓ Procéder à la validation technique des critères et de la méthodologie auprès du Comité restreint;
- ✓ Faire une visite d'observations et d'échanges dans les sites d'intervention ;
- ✓ Rédiger et faire valider par le Comité de pilotage et le partenaire le rapport d'études de choix des sites d'intervention du projet.

Résultats attendus

- la revue documentaire analysée et synthétisée ;
- les critères de choix des sites d'intervention du projet élaborés ;
- une méthodologie d'approche de sélection d'au moins quatre (4) sites d'intervention du projet élaborée ;
- Les critères de choix et la méthodologie validés techniquement par l'organe de décision et d'orientation du projet et les partenaires;
- les sites d'intervention du projet visités;
- le rapport d'études de choix des sites d'intervention du projet rédigé et validé par l'organe de décision et les partenaires.

Approche Méthodologique

L'étude sera réalisée conformément aux étapes suivantes :

Première étapes : Revue bibliographique, analyse, synthèse et élaboration de critères pertinents de choix d'au moins quatre (4) sites d'intervention du projet;

Deuxième étape : Elaboration d'une méthodologie d'approche de sites d'intervention du projet ;

Troisième étape : Validation par le Comité restreint préparatoire ou du Comité Directeur de Pilotage de l'approche méthodologique ;

Quatrième étape : Visites d'observations et d'échanges dans les sites d'intervention retenus ;

Cinquième étape : Rédaction et validation du rapport d'études des sites d'intervention du projet par le Comité de pilotage.

Mandats des consultants :

- Analyse et synthèse documentaire ;
- Elaboration d'une méthodologie d'approche de sélection d'au moins quatre (4) sites d'intervention du projet ;
- Elaboration des critères de choix des sites d'intervention du projet ;

- Validation technique par le comité restreint de pilotage de la méthodologie et des critères de choix des sites d'intervention ;
- Visite des sites d'intervention du projet ;
- Elaboration du rapport d'études de choix des sites d'intervention ;
- Validation du rapport d'études de choix des sites d'intervention.

Profil des Consultants

La réalisation de l'étude sera confiée composée de trois experts à savoir:

1. Un chef de mission, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural ou des Eaux et Forêts, spécialiste en gestion durable des ressources naturelles et ayant des compétences dans la planification stratégique, notamment politique ou stratégie dans le domaine de l'environnement ;
2. un socio-économiste ayant des connaissances sur la problématique de la protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté;
3. Un planificateur avec les compétences dans de la décentralisation et du développement local.

Durée

La durée prévue pour mener à bien l'étude est de trois semaines.

- | | |
|----------------------------|------|
| - 1 ^{ère} étape : | 7 j |
| - 2 ^{ème} étape : | 1 j |
| - 3 ^{ème} étape : | 10 j |
| - 4 ^{ème} étape : | 1 j |
| - 5 ^{ème} étape : | 2 j |